

ANPEEC

PROFIL, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES JEUNES BENEFICIAIRES LOCA-PASS DE MOINS DE 30 ANS

Septembre 2006

SOMMAIRE

Introduction.....	p3
1. La population des jeunes : données démographiques.....	p07
2. Les jeunes et la formation.....	p11
3. Le niveau d'activités des jeunes.....	p15
4. La situation professionnelle des jeunes.....	p21
5. Les revenus et les dépenses des jeunes.....	p30
6. Les conditions de logement.....	p41
7. Estimation du nombre de logements concernés par le Locapass.....	p62
8. Focus sur le logement étudiant par grandes régions.....	p69

Le contexte de l'étude

- ❑ Le LOCA-PASS constitue une des aides ayant pour objectif de faciliter l'accès au logement locatif, il est composé de deux aides gratuites
 - L'AVANCE LOCA-PASS : elle permet de financer les dépôts de garantie Jusqu'au mois de juillet 2003, elle prenait la forme d'une avance, remboursable au départ du locataire. Depuis cette date, l'aide est accordée sous forme de prêt remboursable sur 36 mois maximum, après un différé de trois mois, suivant l'entrée dans les lieux.
 - La GARANTIE LOCA-PASS qui permet de garantir les loyers et les charges pendant 18 mois, voire 3 ans dans le parc privé conventionné.
- ❑ Le LOCA-PASS s'adresse, entre autres, aux jeunes de moins de trente ans en recherche ou en situation d'emploi et depuis le dernier trimestre 2001, aux étudiants boursiers non salariés. Les aides sont distribuées selon le principe de droits ouverts : toute personne respectant les critères définis par l'UESL peut bénéficier de l'aide.
- ❑ Dans ce contexte, l'ANPEEC souhaite mettre en place un dispositif d'étude permettant d'avoir une connaissance plus approfondie de la population des jeunes bénéficiaires du LOCA-PASS de moins de 30 ans.

Les objectifs de l'étude

- ❑ Pour répondre aux attentes exprimées par l'ANPEEC, l'étude auprès de la cible des jeunes bénéficiaires LOCA-PASS de moins de 30 ans répondra aux objectifs généraux suivants :
 - Déterminer le marché potentiel des jeunes bénéficiaires ainsi que la part de marché effective du LOCA-PASS pour cette population
 - Déterminer le profil, les usages, attitudes et comportements des jeunes bénéficiaires du LOCA-PASS par rapport aux problématiques logement

BENEFICIAIRES GARANTIE LOCA-PASS OU AVANCE LOCA-PASS

- ⇒ **Salariés des entreprises du secteur assujetti (+ ou – de 10 salariés) y compris travailleurs saisonniers**
- ⇒ **Jeunes de moins de 30 ans en recherche ou en situation d'emploi**
- ⇒ **Etudiants boursiers d'État**

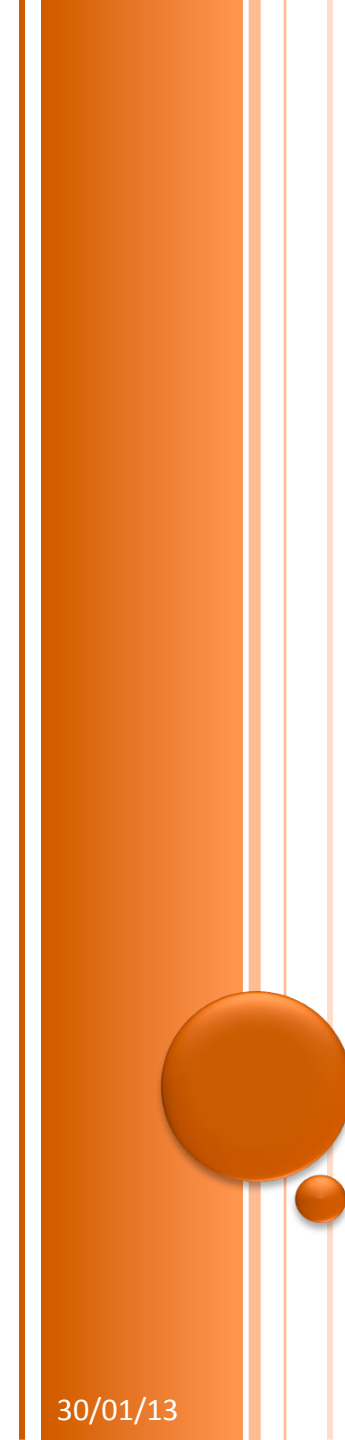
1^{ère} étape : une phase documentaire

- ❑ Dans un premier temps, une étude de type documentaire devait permettre de dresser un tableau statistique de la situation des jeunes correspondant au champ d'application du LOCA-PASS.
- ❑ Cette tranche de population est très diversifiée, tant par la situation professionnelle que celle du logement, puisque qu'elle se situe entre le début et la fin des études, l'entrée sur le marché du travail ou la consolidation d'une situation professionnelle, des degrés d'autonomie vis-à-vis des parents extrêmement divers, des situations de logements très diversifiées entre logement chez les parents, en résidences universitaires, primo-accédants, locatifs aidés ou libres, bénéficiaires ou non de l'APL, etc, de même que des situations financières très hétérogènes (boursiers ou non, « petits boulots », soutien parental, CDD, CDI, stages, etc.).
- ❑ D'où la nécessité, pour mieux cerner cette population sur le plan de sa diversité « objective » de faire une recherche statistique auprès de plusieurs sources afin d'en déterminer les profils sur les plans suivants :
 - Mode de logement
 - Niveau de formation
 - Revenus
 - Situation matrimoniale : célibataires, en couple, mariés avec ou sans enfant
 - Activités : statut, secteur, ...
- ❑ Le présent rapport est le résultat de cette première phase.

Préambule

- ❑ « Qu'est-ce que la jeunesse ? » titrait Olivier Galland* , Directeur de recherche au CNRS dans son introduction à l'ouvrage de l'Insee sur « LES JEUNES » publié en 2000.
- ❑ La question pourrait être sujette de longs débats mais nous restons ici sur le strict plan statistique qui n'échappe, évidemment pas, au contexte dans lequel évoluent les populations « mises en chiffres ».
- ❑ Cette population des « jeunes », est une population aux contours fluctuants et qui offre aussi dans sa composition, une grande hétérogénéité de situations entre les classes d'âges, et au sein d'une même classe d'âge.
- ❑ Ainsi que le rappelle Olivier Galland, longtemps ces jeunes ont été définis par une catégorie statistique, la classe d'âge des 15-24 ans.
- ❑ L'évolution sociétale a repoussé l'âge de l'entrée des jeunes dans le monde « adulte », ce qui est relayé par la prise en compte désormais dans les statistiques sur les « Jeunes », des 25-29 ans.
- ❑ La population des jeunes se répartit donc, selon l'Insee, entre les 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans.
- ❑ Cependant d'autres sources statistiques ne reprennent pas les mêmes découpages : l'âge de 26 ans est parfois un repère puisqu'il ouvre ou ferme certains droits, d'autres prennent la classe d'âge 25-34 ans, ou 25-39 ans, prenant pour point de départ, l'entrée de la majorité des jeunes sur le marché du travail.

*« Les Jeunes », Insee, Collection : Contours et Caractères, 2000



1. La population des jeunes : données démographiques

LA POPULATION DES JEUNES 18-29 ANS

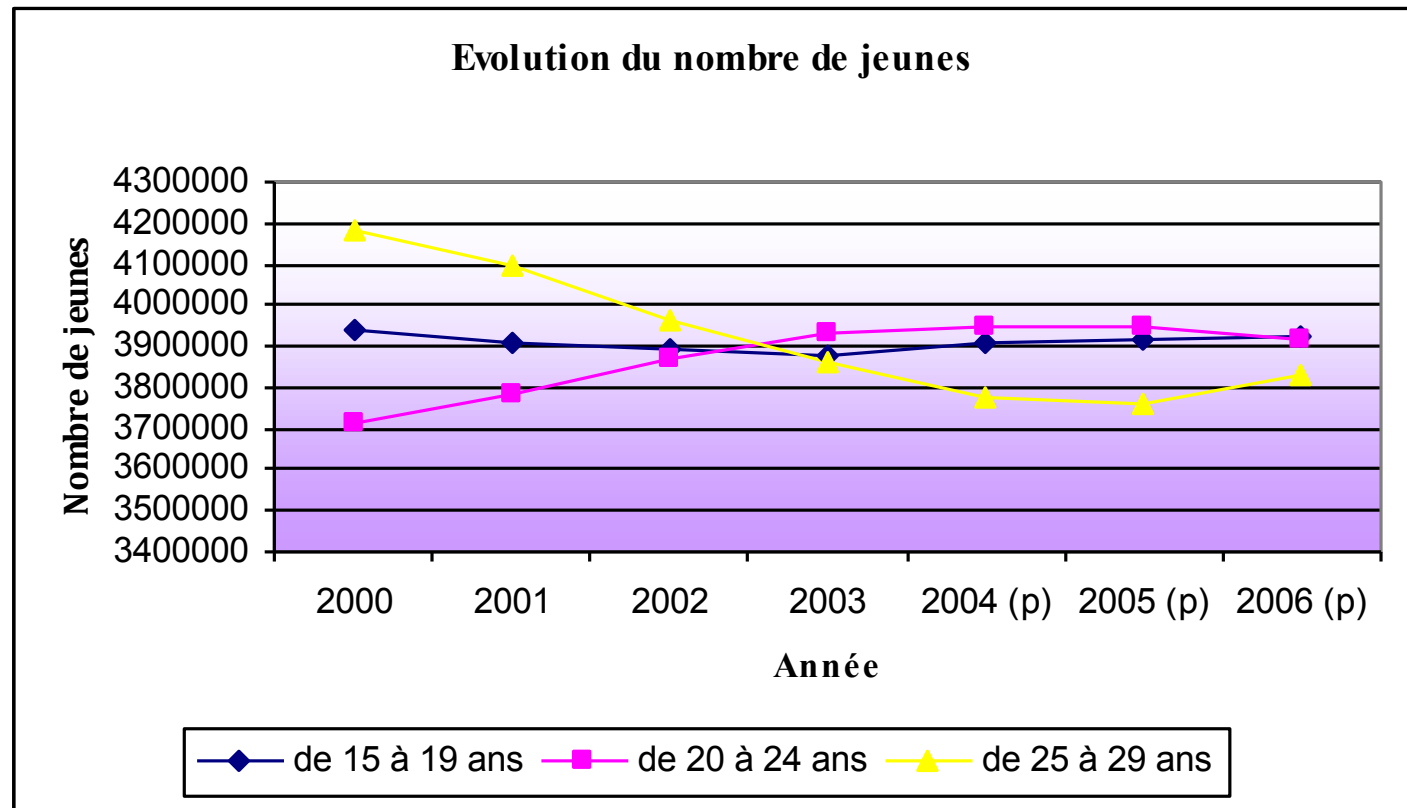
Évolution du nombre de jeunes				
Année (1)	de 15 à 19 ans	de 20 à 24 ans	de 25 à 29 ans	Total 18-29 ans
2000	3 941 353	3 709 978	4 185 472	9 520 169
2001	3 908 945	3 781 050	4 093 256	9 490 166
2002	3 890 426	3 872 939	3 963 380	9 396 888
2003	3 875 557	3 930 763	3 861 519	9 322 534
2004 (p)	3 906 083	3 946 122	3 778 275	9 278 481
2005 (p)	3 919 591	3 950 539	3 761 235	9 286 988
2006 (p)	3 921 000	3 916 768	3 833 342	9 331 181

11 671 110 jeunes de 15 à 29 ans

(1) Chiffres au 1er janvier
(p) Données provisoires
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, bilan démographique.

La part des jeunes de 18 à 29 ans représente un peu plus de 15% de la population française totale



POPULATION 20-29 ANS DANS LES 5 PREMIERES REGIONS

	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble 20-29
Ile de France	734 299	921401	1 655 700
Rhône Alpes	362 890	404 989	767 879
PACA	259 211	288 653	547 864
Nord-Pas de Calais	314 019	286 984	601 003
Pays de Loire	215 303	221 847	437 150
Aquitaine	173 806	191 685	365 491
Total de ces 5 régions	2 059 528	2 315 559	4 375 087 55,5%
Ensemble France métropolitaine	3 711 748	4 177 776	7 889 524

Source : Insee, recensement 1999

Par rapport à l'ensemble de la population des 20-29 ans, 55,5% se concentre dans 6 régions

2. Les jeunes et la formation

	Niveau général de formation selon l'âge (en %)					
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
	15 à 19 ans		20 à 24 ans		Ensemble*	
- Aucun diplôme ou CEP	3,6	3,2	9,2	9,9	31,6	32,5
- BEPC seul	1,4	1,1	4,9	4,8	6,5	6,1
- CAP, BEP ou diplôme équivalent	2	2,1	14,1	15,2	20,5	20,8
- BAC, brevet professionnel ou équivalent	0,6	0,5	14,1	14,7	12,3	11,9
- Baccalauréat + 2 ans	0	0	7,6	7,4	8,4	8,1
- Diplôme supérieur	0	0	3,1	2,9	9,3	9
- En cours d'études initiales	92,2	93,1	46,9	45,1	11,5	11,5
Total	100	100	100	100	100	100

*** Ensemble des personnes de 15 ans ou plus**

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête sur l'emploi

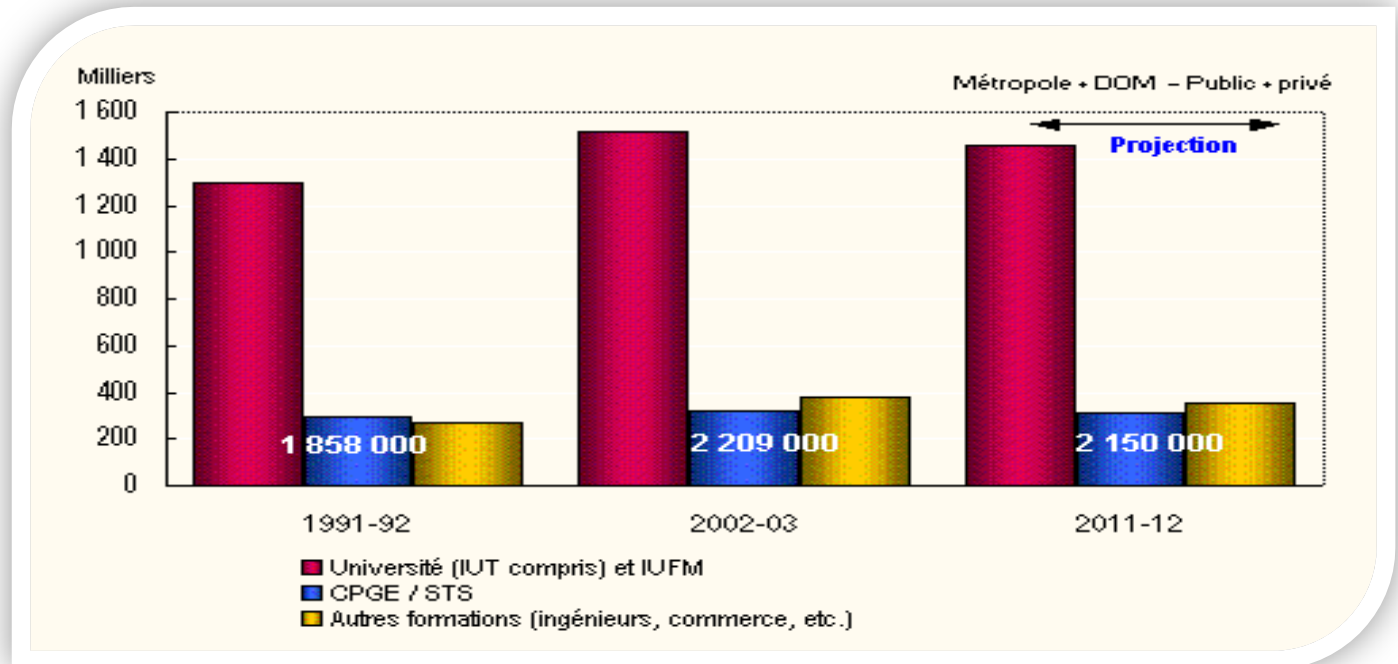
NB : La tranche 25-30 ans est inclus dans une tranche plus large, 25-49 ans

	Diplôme le plus élevé obtenu par les 25-34 ans (en %)					
	En 2005		En 2004		En 2003	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
- Aucun diplôme ou CEP	12,7	14,4	13,6	16	14,3	16,7
- BEPC seul	4,3	5,5	4,3	5	4,5	4,3
- CAP, BEP ou diplôme équivalent	17,2	23,3	17,9	24,1	18	25,3
- Baccalauréat ou brevet professionnel ou équivalent	21,9	21,4	22,3	19,6	21,7	19,9
- Baccalauréat + 2 ans	20,6	16,8	19,6	16,4	19,5	15,5
- Diplôme supérieur	23,3	18,6	22,2	18,9	22	18,3
% de bacheliers ou plus	65,8	56,8	64,1	54,9	63,2	53,7

Champ : France métropolitaine, individus de 25 à 64 ans.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Le nombre de jeunes achevant des études supérieures a explosé dans les années 90 puis a continué de croître de façon plus modérée. Les projections (cf. graphique ci-dessous), montrent une légère décline des effectifs d'ici 2012.

Evolution du nombre d'étudiants



Source : Enquête Conditions de Vie, OVE, 2003
CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles
STS : Sciences/technologie/Santé

3. Le Niveau d'activités des Jeunes

1) LA SCOLARISATION DES JEUNES DE 18 A 30 ANS

Taux de scolarisation des filles de 18 à 30 ans à la rentrée 2004 (en %)

FILLES					
AGE	PRIMAIRE	SECONDAIRE	APPRENTIS	SUPERIEUR	TOTAL
18 ans	0,5	43,9	4,4	33,7	82,6
19 ans	0,4	20,0	3,8	46,2	70,4
20 ans	0,2	7,0	3,3	48,0	58,6
21 ans	-	2,4	2,7	41,8	46,9
22 ans	-	1,1	2,0	33,7	36,8
23 ans	-	0,5	1,3	25,0	26,8
24 ans	-	0,1	0,7	17,3	18,2
25 ans	-	0,1	0,7	12,3	13,1
26 ans	-	0,3	-	8,7	9,0
27 ans	-	-	-	6,4	6,4
28 ans	-	-	-	4,8	4,8
29 ans	-	-	-	3,7	3,7

Champ : France métropolitaine, tous ministères.

Source : Ministère de la jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Entre 18 et 29 ans, les jeunes passent progressivement de la scolarité à une activité professionnelle. Si près de 80% des jeunes sont en situation d'études à 18 ans, le taux baisse d'environ 10% par an jusque 24 ans.

Taux de scolarisation des garçons de 18 à 30 ans à la rentrée 2004 (en %)

GARÇONS					
AGE	PRIMAIRE	SECONDAIRE	APPRENTIS	SUPERIEUR	TOTAL
18 ans	0,7	43,8	11,0	22,4	77,9
19 ans	0,5	20,6	7,8	34,5	63,4
20 ans	0,3	6,8	5,4	37,8	50,2
21 ans	-	1,8	3,8	33,8	39,4
22 ans	-	0,5	2,6	27,9	31,0
23 ans	-	0,2	1,6	21,0	22,9
24 ans	-	0,1	1,0	15,1	16,1
25 ans	-	-	0,8	10,9	11,8
26 ans	-	-	-	7,8	7,8
27 ans	-	-	-	5,8	5,8
28 ans	-	-	-	4,3	4,3
29 ans	-	-	-	3,3	3,3

Champ : France métropolitaine, tous ministères.

Source : Ministère de la jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

2) LE NIVEAU D'ACTIVITE DES JEUNES DE 18 A 30 ANS

	Taux d'activité des 15 – 30 ans en %			
	Moyenne 2002	Moyenne 2003	Moyenne 2004	Moyenne 2005
Ensemble *	55,3	55,5	55,4	55,2
Hommes *	62,6	62,5	62	61,7
15 – 24 ans	37,2	38,3	37,8	37,3
25 – 29 ans	91,1	90,2	90,8	90,9
Femmes *	48,6	49	49,2	49,3
15 – 24 ans	29,7	30,4	30,3	29,9
25 –29 ans	78,4	78,8	77,9	78

* Rapport entre la population active (salariés, non salariés, chômeurs) et la population totale.

Source: INSEE: Enquête Emploi 2002 2005.

NB. Dans le premier tableau "ensemble" concerne l'ensemble de 15-64 ans.

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs.

Au niveau des 15-24 ans, La France se situe au 9ème rang de l'UE pour le taux d'emploi avec 30,4%. Les trois premiers pays étant, les Pays-Bas (65,9, le Danemark (62,3) puis le Royaume-Uni (55,4). L'Allemagne se situe deux rangs derrière la France avec 41,9%. La proportion des jeunes de 15-24 ans au chômage est de 8,1% en France, la moyenne de l'UE se situant à 8,2.

Source : Eurostat 2004

3) LES JEUNES ET LE CHOMAGE

	Taux de chômage par tranche d'âge de 2000 à 2005					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ensemble	ND	ND	8,8	9,8	9,9	9,8
Ensemble 15 – 29 ans	ND	ND	14,7	16,7	17,4	17,3
Femmes	11,93	10,77	10,10	11	11,10	10,90
15 – 24 ans	23,75	21,80	20,20	22,90	24,20	24,60
15 – 29 ans	ND	ND	15,50	17,60	18,40	18,10
25 – 49 ans	11,60	10,52	9,70	10,40	10,50	10,4
Hommes	8,49	7,15	7,80	8,80	9	9
15 – 24 ans	18,40	16,21	18,20	20,50	21,60	21,40
15 – 29 ans	ND	ND	13,90	15,90	16,60	16,60
25 – 49 ans	7,74	6,57	6,80	7,70	7,90	8

Note : taux de chômage au sens du BIT en mars de chaque année (sauf celle du recensement : janvier en 1990 et 1999) jusqu'en 2001.

Note : taux de chômage en moyenne annuelle

Champ : actifs de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

NB. Les chiffres spécifiques aux 15 - 29 ans n'étaient disponibles qu'à partir de 2002

Le chômage des moins de 30 ans s'est stabilisé après deux ans de forte hausse. Baisse d'un point de pourcentage entre 2004 et 2005 en ce qui concerne le chômage des jeunes de moins de 30 ans, passant d'un taux de 17,4% (2004) à un taux de 17,3% (2005).

Il était de 9,8% pour l'ensemble de la population.

Part du chômage de longue durée chez les 15 – 29 ans

	Personnes au chômage depuis un an ou plus							
	Moyenne 2002		Moyenne 2003		Moyenne 2004		Moyenne 2005	
	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers	En %
Ensemble	990	41,3	1 151	42,9	1 139	41,6	1 156	42,5
Hommes	467	40,6	559	43	551	41,5	555	41,8
15 – 29 ans	118	26	147	28,2	151	28,1	160	29,5
Femmes	523	42	592	42,8	587	41,8	600	43,2
15 – 29 ans	109	26,5	134	28,4	134	27,4	141	29,3

Source: Enquête Emploi 2002 à 2005, INSEE

La proportion de chômeurs de 1 ou 2 ans est calculée sur l'ensemble des chômeurs pour lesquels on sait calculer l'ancienneté. On fait l'hypothèse que les chômeurs dont l'ancienneté est inconnue ont des anciennetés de chômage comparables aux autres. En 2002 5,8% des anciennetés inconnues, en 2003 8,9%, en 2004: 4,2% et en 2005: 3,5%

4. La situation professionnelle des Jeunes

1) LES EMPLOIS DE JEUNES

REPARTITION DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI PAR AGE ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE %

Catégorie socioprofessionnelle	2005		2004	
	15 à 29 ans	Ensemble	15 à 29 ans	Ensemble
Agriculteurs exploitants	0,7	2,7	0,8	2,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1,6	6	1,7	5,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,1	14,7	8,7	14,5
Professions intermédiaires, dont :	23,7	23,2	23,7	23,3
- Instituteurs et assimilés	3,7	3,3	3,7	3,2
- Professions intermédiaires de la santé et du travail social	5,2	4,5	5	4,5
- Professions intermédiaires admin. et commerce des entreprises	0,8	1,9	0,7	1,9
- Techniciens	5	4,3	5,1	4,1
Employés, dont :	33,4	29,1	33,6	28,8
- Employés civils et agents de service de fonction publique	5,9	8,7	6,5	8,9
- Policiers et militaires	3,2	2	3,3	2
- Employés administratifs d'entreprises	8,8	7	8,1	6,9
- Employés de commerce	8,5	4,3	9	4,3
- Personnels des services directs aux particuliers	7	7,1	6,7	6,7
Ouvriers, dont :	30,7	23,9	31,3	24,6
- Ouvriers qualifiés de type industriel	5,3	5,5	5,2	5,7
- Ouvriers qualifiés de type artisanal	7,2	5,7	7,5	5,8
- Chauffeurs	1,7	2,5	1,8	2,5
- Ouvriers qualifiés de manutention magasinage et transport	1,9	1,9	2	2
- Ouvriers non qualifiés de type industriel	7,3	4,5	7,3	4,4
- Ouvriers non qualifiés de type artisanal	5,9	2,9	5,7	3,1
Catégorie socioprofessionnelle indéterminée	0,6	0,6	0,1	0,1
Ensemble	100	100	100	100

Note : résultats en moyenne annuelle.
 Champ : France métropolitaine, actifs occupés de 15 ans ou plus
 Source : Insee, enquête emploi de 2004, 2005

Une sur représentation des jeunes au niveau des ouvriers et employés, vs l'ensemble de la population.

**Une sous représentation au niveau des taux d'encadrement.
 Des situations identiques dans le secteur des professions intermédiaires.**

2) LES SECTEURS D'ACTIVITES EMPLOYANT LES JEUNES

Répartition des actifs entre 15 et 29 ans ayant un emploi et secteur d'activité économique
(en %)

Secteur d'activité économique	2005		2004	
	15 à 29 ans	Ensemble	15 à 29 ans	Ensemble
Agriculture, sylviculture et pêche	2,5	3,8	2,8	4
Industrie, dont :	14,5	16,6	14,7	16,9
- Industries agricoles et alimentaires	3,1	2,7	3,1	2,7
- Industries des biens de consommation	2,3	2,8	2,4	2,8
- Industrie Automobile	1,2	1,3	1,1	1,3
- industrie des biens d'équipement	3,1	3,3	2,7	3,3
- Industrie des biens intermédiaires	4,2	5,6	4,8	5,8
- Énergie	0,6	0,9	0,6	1
Construction	7,6	6,4	6,9	6,4
Tertiaire, dont :	75	72,8	75	72,3
- Commerce et réparations	17,1	13,2	17,5	13,4
- Transports	3,6	4,3	3,8	4,4
- Activités financières	2,8	2,9	2,5	2,7
- Activités immobilières	1,1	1,4	1	1,3
- Services aux entreprises	17	12,9	16,8	12,7
- Services aux particuliers	10,9	8,5	11,2	8,6
- Éducation, santé, action sociale	14,1	18,9	13,8	18,7
- Administration	8,4	10,7	8,4	10,5
Activité indéterminée	0,3	0,3	0,4	0,3
Ensemble	100	100	100	100

Champ : actifs occupés de 15 ans et plus.
Source : Insee, enquête emploi 2004, 2005

3) LE STATUT DES EMPLOIS

La population active entre 15 et 29 ans occupée selon le statut des emplois (en %)

	2005		2004	
	15 à 29 ans	Ensemble	15 à 29 ans	Ensemble
Non salariés	3,10	10,90	3,30	10,80
Salariés	96,90	89,10	96,90	89,30
- Intérimaire	5,50	2,20	5,20	2,00
- Apprentis	6,90	1,30	6,20	1,20
- Contrats à durée déterminée	16,10	6,90	16,30	6,80
- Secteur public	4,70	2,10	4,60	2,00
- Secteur privé	11,40	4,80	11,70	4,80
- Stagiaires et contrats aidés (1)	4,80	1,80	5,10	1,90
- Secteur public	1,20	0,60	1,50	0,70
- Secteur privé	3,60	1,20	3,60	1,20
- Contrat à durée indéterminée et autres	63,60	76,90	64,10	77,4
TOTAL	100	100	100	100
Emploi total (en milliers)	4 854	24 921	4 833	24 784

1) Contrats d'aide à l'emploi (contrats de professionnalisation, contrats d'accompagnement vers l'emploi, contrats d'avenir, emplois jeunes, etc.) et stages de la formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Champ : actifs occupés de 15 ans et plus.

Source : Insee, enquête emploi 2004, 2005

Parmi les 15 -29 ans ayant une activité, près des 2/3 sont des CDI, les CDD représentant 16% de l'ensemble en 2005

Les jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi (en milliers)

	2000	2001	2002	2003
Alternance	579	580	561	543
Apprentissage	359	356	357	359
Contrat de qualification, d'orientation et d'adaptation	220	224	204	184
Emploi marchand hors alternance	300	215	182	172
Temps partiel donnant lieu à abattement de charges	208	138	95	52
Contrat initiative emploi (CIE)	37	25	13	11
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprises (SEJE)	0	0	46	97
Autres mesures	55	51	29	12
Emploi non marchand	182	168	157	104
Contrats emploi-solidarité	36	25	25	22
Emplois jeunes	137	134	124	76
Contrats emploi-consolidé et emploi ville	10	9	9	7
Ensemble	1 062	963	901	820
Part dans l'emploi des jeunes (%)	40	35	32	30
Ensemble hors apprentissage	703	607	544	461
Part dans l'emploi des jeunes (%)	26	22	20	17

Champ : France métropolitaine.

Source : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Dares.

La population active occupée à temps partiel et la durée du travail

	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Durée hebdomadaire moyenne de travail	15-29 ans (milliers)		Part des jeunes		% de la pop. de jeunes actifs occup.	
- Moins de 15 heures	159	150	23,4	22,5	3,3	3,1
- De 15 à 29 heures	433	429	18,9	19,5	8,9	8,9
- 30 heures ou plus	191	211	14,7	17,1	3,9	4,4
- Inconnue	4	3	28,3	29,5	0,1	0,1
- Ensemble	786	793	18,4	19,3	16,2	16,4

Champ : population active occupée au sens du BIT, à temps partiel.
Source : Insee, enquête emploi 2003, 2004, 2005

Lecture : en 2005, 159 000 jeunes de 15 à 29 ans ont un emploi à temps partiel, dont la durée hebdomadaire est inférieure à 15 heures, soit 23,4 % des emplois à temps partiel de moins de 15 heures hebdomadaires. 3,3 % des jeunes en emploi ont un emploi à temps partiel dont la durée hebdomadaire est strictement inférieure à 15 heures.

4) L'ENTREE DES JEUNES SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

LE STATUT DU PREMIER EMPLOI % *

	Contrat à durée indéterminée	Contrat précaire**
Non qualifié	31	63
CAP ou BEP	34	59
BAC Pro ou Techno	31	54
BAC+2	32	64
2ème cycle	51	44
3ème cycle	56	40
Ensemble	36	59

* Principaux contrats à l'embauche. Ne figurent pas les non-salariés, d'où le fait que le total n'est pas égal à 100. ** CDD, intérim, contrats aidés.

Source données : Enquête du Céreq, jeunes sortis en 2001

Le diplôme, même élevé, n'empêche pas la précarité : 40 % des diplômés du troisième cycle ont commencé par un emploi temporaire. Mais les non qualifiés sont 63 % à être dans ce cas. La longueur des études n'est pas le seul paramètre qui joue : certaines filières professionnelles recherchées par les employeurs débouchent sur une insertion rapide.

« Il y a précarité et précarité. Certains contrats temporaires fonctionnent comme des périodes d'essais qui servent de tremplin vers un emploi durable. D'autres en revanche, souvent ceux occupés par les moins diplômés, installent durablement les jeunes dans l'insécurité de l'emploi, notamment par le biais de CDD renouvelés de façon contraire au droit du travail /.../. »

Situation face à l'emploi par tranches d'âge %

	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	Ensemble
Non-salarié	2,9	9,4	16,1	9,8
Emploi salarié à durée indéterminée	58	75,2	72,9	71,3
Emploi temporaire	21	7,2	4	9,1
Chômage	18,1	8,2	7	9,8
Total	100	100	100	100

Source données : Insee - Enquête Emploi 2004 -, actifs âgés de 15 à 64 ans, hors en cours d'études initiales, stagiaires et apprentis.

Situation des 15-29 ans face à l'emploi en 2003 selon le diplôme Unité : %

	Diplôme du supérieur	Bac + 2	Bac ou équivalent	CAP/BEP	BEPC seul	Aucun diplôme ou CEP
Uniquement emploi à durée indéterminée	67,6	72,2	59,9	56	40	42,7
Emploi à durée indéterminée et emploi temporaire	3,8	4,1	4	5,3	6,2	2,6
Uniquement emploi temporaire	8,8	10,1	8,4	19,2	12,2	7,7
Emploi et chômage ou inactivité	13,9	10,3	21,2	20,8	23,2	27,2
Uniquement chômage ou inactivité	5,9	3,3	6,5	8,7	18,2	19,9
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Le rôle du diplôme

- ❑ Un diplôme élevé n'est pas garant d'un emploi stable. Mais les jeunes ayant obtenu un diplôme niveau Bac+2 ou du supérieur sont respectivement 72% et près de 68% à avoir occupé un emploi à durée indéterminée lors de l'année précédant l'enquête de l'Insee en 2003. Les non diplômés ne sont que 43% dans ce cas. Un cinquième d'entre eux n'a connu que le chômage ou l'inactivité, contre 3,3 % des bac+2.
- ❑ Le chômage frappe d'abord les plus jeunes : 18 % des actifs de 15 à 29 ans sont au chômage. En raison de leur inexpérience, mais aussi de leur arrivée dans une période plus difficile où chacun s'accroche à son emploi. Même avec des salaires inférieurs, l'entrée dans le monde du travail reste un parcours d'obstacles, souvent fait de stages nombreux et de périodes de précarité. Si la majorité occupe un contrat à durée indéterminée, un cinquième des jeunes actifs exerce un emploi temporaire contre 8,2 % des actifs de 30 à 49 ans. La situation vécue par les jeunes générations est beaucoup plus difficile que celles des plus anciennes : les moyennes tous âges confondus masquent ce phénomène massivement inégalitaire.

5. Les revenus et les dépenses des Jeunes

1) LES REVENUS DES JEUNES

Revenu disponible moyen par an des ménages selon l'âge de la personne de référence (en €uros)

	2000	2001	2002	2002 rétropolée*	2003
Moins de 30 ans	20 604	21 404	22 292	21 766	21 729
Ensemble des ménages	27 049	27 621	27 890	28 473	28 413

Note: * De 1996 à 2002, les enquêtes Revenus fiscaux s'appuyaient sur les recensements de 1990 et 1999. L'ERF 2002 rétropolée correspond, avec l'enquête 2003, au début d'une nouvelle série de statistiques sur les revenus, s'appuyant sur les résultats annuels du recensement de la population. Cette nouvelle série prend par ailleurs en compte les revenus soumis à prélèvements libératoires.

Champ : ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent

Age atteint au cours de l'année de perception des revenus

Source : enquêtes revenus fiscaux de 1996 à 2003, Insee-DGI

Niveau de vie moyen annuel des individus selon l'âge individuel (en Euros)

	2000	2001	2002	2002 rétropolée*	2003
- 18 à 29 ans	15 562	16 030	16 852	16 828	16 606
- Ensemble de la population	16 789	17 194	17 462	17 672	17 654

* voir note ci-dessus

Champ : individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent - Age atteint au cours de l'année de perception des revenus

Source : enquêtes revenus fiscaux de 1996 à 2003, Insee-DGI

(Niveau de vie = revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation – 1UC au premier adulte, 0,5 aux plus de 14 ans, 0,3 au moins de 14 ans)

Nombre en milliers et taux d'individu pauvres par âge en 2003

	Femmes		Hommes	
	Nombre de pauvres (au seuil de 50%)	Taux de pauvreté (au seuil de 50%)	Nombre de pauvres (au seuil de 50%)	Taux de pauvreté (au seuil de 50%)
Moins de 18 ans	556	8,6	553	8,1
18 à 29 ans	340	8,1	310	7,3
Ensemble	1964	6,6	1730	6,1

Note : âge au 31 décembre de l'année de revenu.

Champ : Individus des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGI, enquête revenus fiscaux 2003.

Taux de détention de patrimoine par les ménages selon l'âge de la personne de référence

	Répart. des ménages	Livrets d'épargne	Epargne logement	Valeur mobil.	Ass-vie PEP, Ep. Retraite	Epargne salariale	Patrim. Immob.	Résid. Princip.	Autres logement
Ensemble 97-98	100	83,5	40,9	21,9	45,5	12,7	58,5	53,3	18,1
Ensemble 2000	100	84,5	39,7	35,1	46,6	15,2	60,0	54,5	19,2
Ensemble 03-04	100	83,2	41,3	24,2	43,7	16,7	60,5	55,7	17,7
Age m Moins de 30 ans	10,2	85,4	42,7	13,8	25,5	16,4	17,3	13,7	4,4

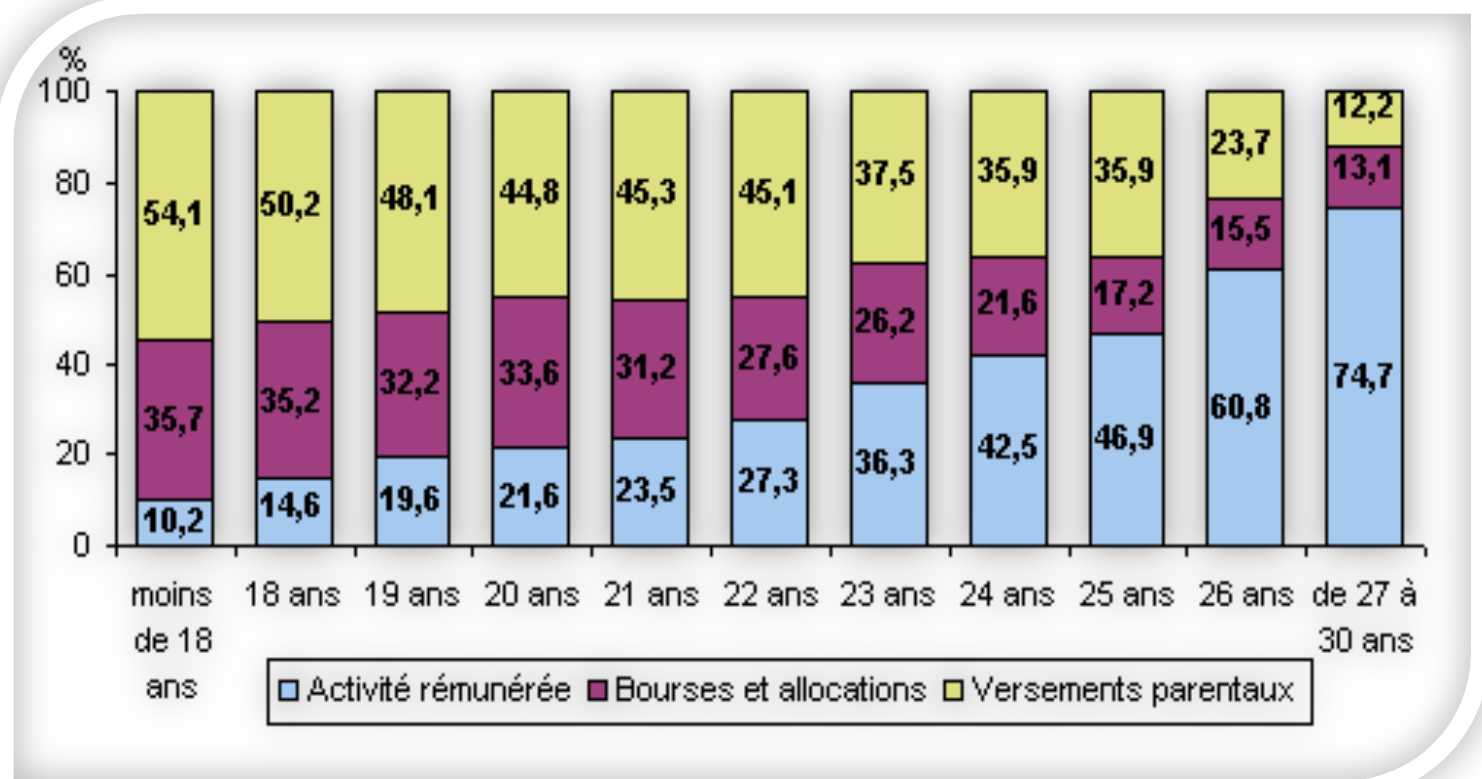
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes patrimoines.

NB. Malheureusement, nous ne disposons pas de l'année de référence pour la répartition par âge

2) FOCUS SUR LES REVENUS DES ETUDIANTS

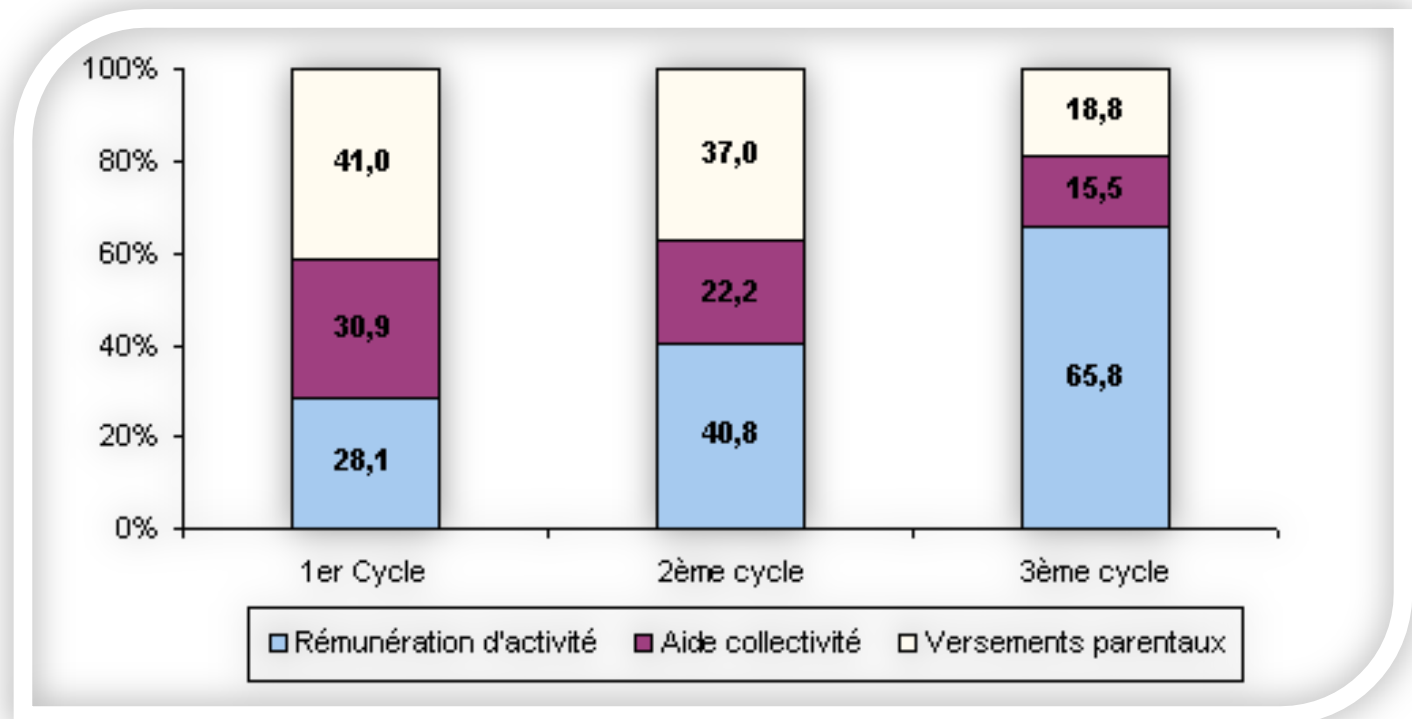
Répartition des ressources des jeunes selon l'âge et le type de revenu - 2003



Pour l'ensemble des étudiants, y compris ceux qui n'ont pas d'activité rémunérée, les revenus d'activité représentent en moyenne 42 % des ressources monétaires directes mensuelles, les bourses et allocations 24 %, et l'aide monétaire des parents 34 %. La part des ressources issues de la rémunération d'activité augmente avec l'âge pour atteindre 75 % chez les plus de 26 ans. C'est à partir de 24 ans qu'elle devient la ressource monétaire principale. A l'inverse, l'aide financière des parents baisse avec l'âge.

Source : Enquête Conditions de vie, OVE, 2004 (données 2003)

Cycle d'étude et répartition des ressources monétaires



Source : Enquête Conditions de vie, OVE, 2004 (données 2003)

Plus l'étudiant avance en cycles, plus la part des ressources issues des activités rémunérées augmente pour atteindre 65,8% en 3ème cycle. A l'inverse, l'aide de la collectivité et, surtout, les versements parentaux baissent de façon significative avec la progression dans les cycles.

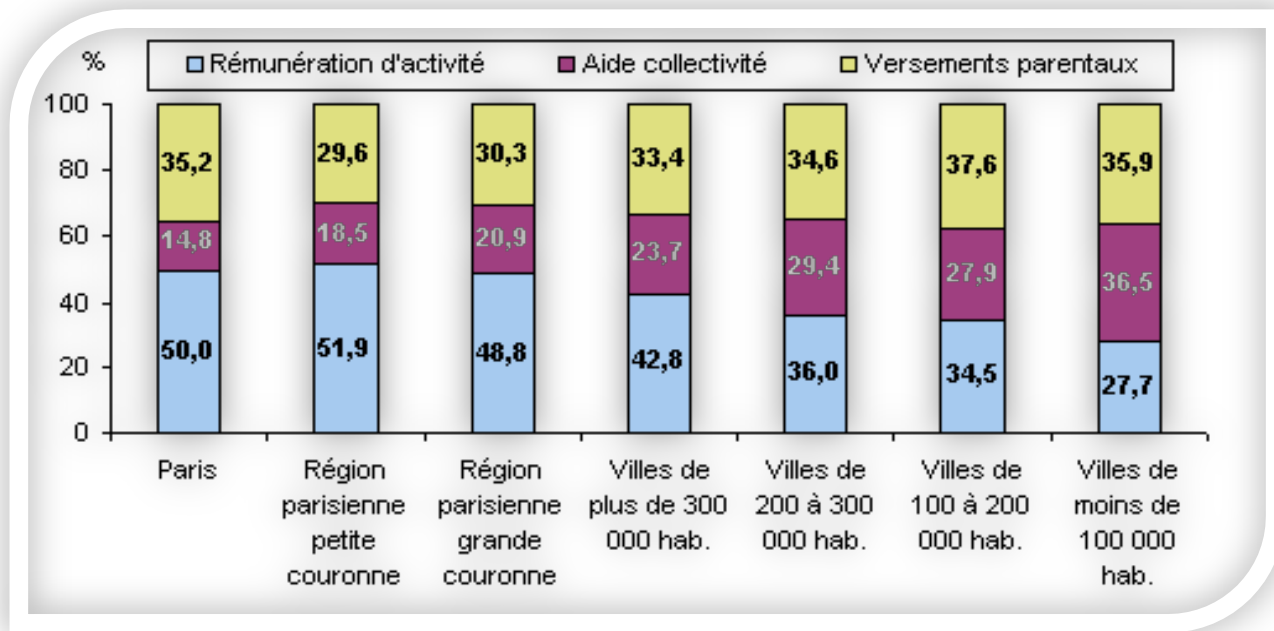
« Plus de boursiers en « classes prépa » »

"8000 places en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) seront désormais réservées aux « boursiers de l'égalité des chances », à raison de 2000 à 3000 places par an, sur trois ans. C'est ce qu'a déclaré Claude Boichot, inspecteur général de l'Education nationale lors d'un débat organisé par l'Association des proviseurs de lycée à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE). Ces boursiers ne prendront pas la place d'autres élèves mais occuperont les places vacantes des CPGE. Cette décision fait suite à la demande du Président de la République de voir ces lycées accueillir au moins un tiers de boursiers d'ici trois ans (en moyenne les CPGE comptent actuellement 18 % de boursiers). Les élèves concernés sont ceux qui bénéficient d'une bourse au mérite. L'accompagnement dont ils vont bénéficier se découpe en trois volets : un volet social (avec attribution de bourses classiques), un volet logement (avec la mise en place d'internat) et un volet tutorat. »

Source :

- service communication de la Délégation interministérielle à la Ville
- La Lettre de cohésion sociale, n° 12, février 2006

Les sources de revenus en fonction du lieu de résidence des jeunes (Année 2003)



C'est en région parisienne, et plus particulièrement à Paris et dans la petite couronne, que la part des revenus d'activité est la plus importante dans les ressources déclarées par les étudiants. C'est aussi dans la région parisienne que la part des aides fournies par la collectivité est la moins élevée. Celle-ci est plus importante dans les villes les plus petites et atteint 36,5 % dans les villes de moins de 100 000 habitants.

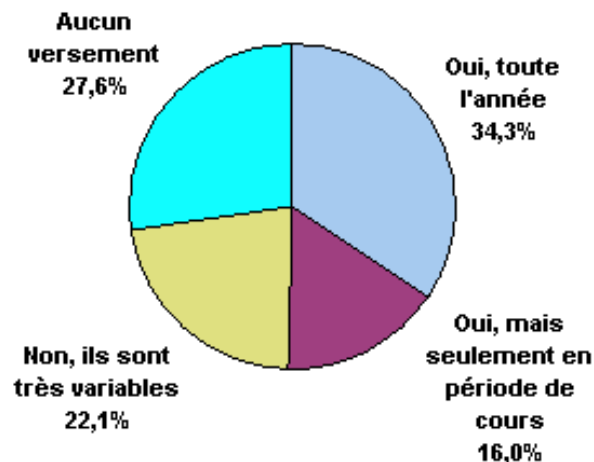
Source : Enquête Conditions de vie, OVE, 2004 (données 2003)

LES REVENUS NON SALARIAUX DES ETUDIANTS

1) LES ETUDIANTS BOURSIERS

29,2% des étudiants déclarent avoir bénéficié d'une bourse d'Etat sur critères sociaux en 2002-2003. La proportion de boursiers varie considérablement selon la profession du parent de référence (le père ou à défaut la mère) : seulement 10,9 % de boursiers sur critères sociaux chez les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures contre 52,5% chez les enfants d'ouvriers.

2) LE SOUTIEN FAMILIAL



Un peu plus du tiers des étudiants déclarent percevoir un versement régulier de la part de leur famille durant toute l'année (34,3 %) ; 16 % en perçoivent uniquement en période de cours et 22,1% de façon variable. Le quart ne perçoit aucun versement.

OVE, Enquête sur les Conditions de vie, 2004 (données 2003).

3) LES DEPENSES DES JEUNES

Structure des dépenses selon l'âge de la personne de référence (en%)			
	Moins de 25 ans	25 à 44 ans	Ensemble
Alimentation	9,9	14,8	16,9
Boissons alcoolisées et tabac	3,6	2,9	3,0
Habillement et chaussures	6,8	7,5	6,6
Logement et combustible	27,3	16,7	16,5
Ameublement et équipement ménager	4,8	6,0	6,4
Santé	1,8	3,9	4,5
Transport	16,8	17,3	16,1
Communications	3,7	2,7	2,8
Loisirs et culture	8,0	8,8	8,5
Enseignement	0,9	0,4	0,5
Restauration et hébergement	7,7	7,7	6,7
Autres biens et services (1)	8,7	11,3	11,7
Dépense totale (2)	100,0	100,0	100,0

(2) La dépense totale s'entend ici hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts entre ménages

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête budget de famille 2000-2001.

Le logement est le premier poste de dépense des jeunes de moins de 25 ans. Avec l'équipement, cela représente un peu moins du tiers des dépenses. Soit une différence de près de 10 points avec l'ensemble de la population. A noter que les dépenses de logement sont celles qui ont le plus augmenté au cours de ces dernières années, et ce pour l'ensemble de la population compte tenu de la hausse du coût de l'immobilier : doublement en 40 ans. Alors que la part du budget contraint passait de 52% à 35% de 1960 à 2001.

6. Les conditions de logement

1) LE MODE DE RESIDENCE DES JEUNES

Mode de cohabitation des 15-29 ans selon le sexe (en %)				
En 2005				
Mode de cohabitation	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	Ensemble
Hommes	100	100	100	100
Chez les parents	92,1	64,9	28,4	62,3
A l'extérieur mais pas en couple	7,3	20,7	21	16,3
En couple non marié	0,5	12,9	33,3	15,3
En couple marié	0	1,5	17,3	6,1
Femmes	100	100	100	100
Chez les parents	90,8	50,4	14	51,8
A l'extérieur mais pas en couple	7,4	22	18,4	16
En couple non marié	1,6	22	38	20,5
En couple marié	0,2	5,6	29,6	11,7
Ensemble	100	100	100	100
Chez les parents	91,5	57,8	21,2	57,1
A l'extérieur mais pas en couple	7,4	21,3	19,7	16,1
En couple non marié	1,1	17,4	35,6	17,9
En couple marié	0,1	3,5	23,4	8,9

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 à 29 ans.

Note : résultats en moyenne annuelle

Source : INSEE - Enquête Emploi de 2003

Le phénomène du prolongement de résidence des jeunes chez leurs parents, qui a fortement progressé jusque dans les années 2000, s'est stabilisé à un niveau élevé.

Le jeune quittant le foyer parental va désormais soit vivre seul, soit en couple non marié, à la différence des années 2000 où ceci était le troisième niveau de décohabitation. Parallèlement on observe une baisse du nombre de jeunes mariés.

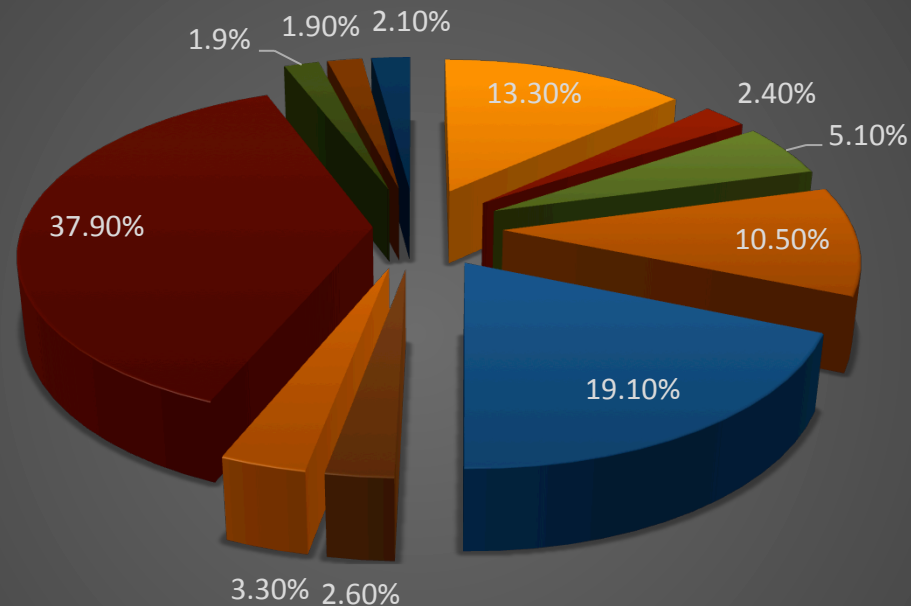
Mode de cohabitation des 15-29 ans en 1990, 1999* et 2005**

	1990	1999	2005
Chez les parents	54.5	57.1	57.1
Extérieur, pas en couple	16.2	17.1	16.1
En couple non marié	10.9	15.0	17.9
En couple marié	18.4	10.5	8.9

*Insee, 2000 « Les Jeunes »

** estimation Insee

Les modes de résidence des jeunes étudiants



- Résidence univ. Foyer
- Famille
- Location à plusieurs
- Location en couple
- Location seul
- Propriété parents
- Propriété perso.
- Parents
- Internat
- Sous-location. Au pair
- Autres

43% des étudiants vivent dans un logement familial : 38% sont au domicile parental, 2% chez d'autres membres de la famille et 3% dans un logement dont les parents sont propriétaires mais qu'ils n'habitent pas. 13% vivent en résidence collective (le plus souvent en cité universitaire) et 29% vivent en location seul ou en couple.

Source : Enquête Conditions de vie, OVE, 2004

2) LE STATUT D'OCCUPATION ET LE CONFORT DES LOGEMENT DES JEUNES

Statut d'occupation des résidences principales pour les jeunes ménages (en %)					
	1984	1988	1992	1996	2002
Propriétaires	15,14	15,1	12,07	10,65	11,86
Sans emprunt en cours	2,3	1,93	1,65	1,82	1,82
Accédants	12,84	13,17	10,42	8,83	10,04
Locataires d'un local loué vide	70,79	70,72	72,96	73,51	73,5
Locataires du secteur social	25,11	28,68	26,17	22,83	21,48
Locataires du secteur libre*	45,68	42,04	46,79	50,68	52,02
Autres statuts	14,08	14,17	14,96	15,84	14,63
Ensemble	100,01	99,99	99,99	100	99,99

* y compris loi de 1948

Champ : France métropolitaine - ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans.

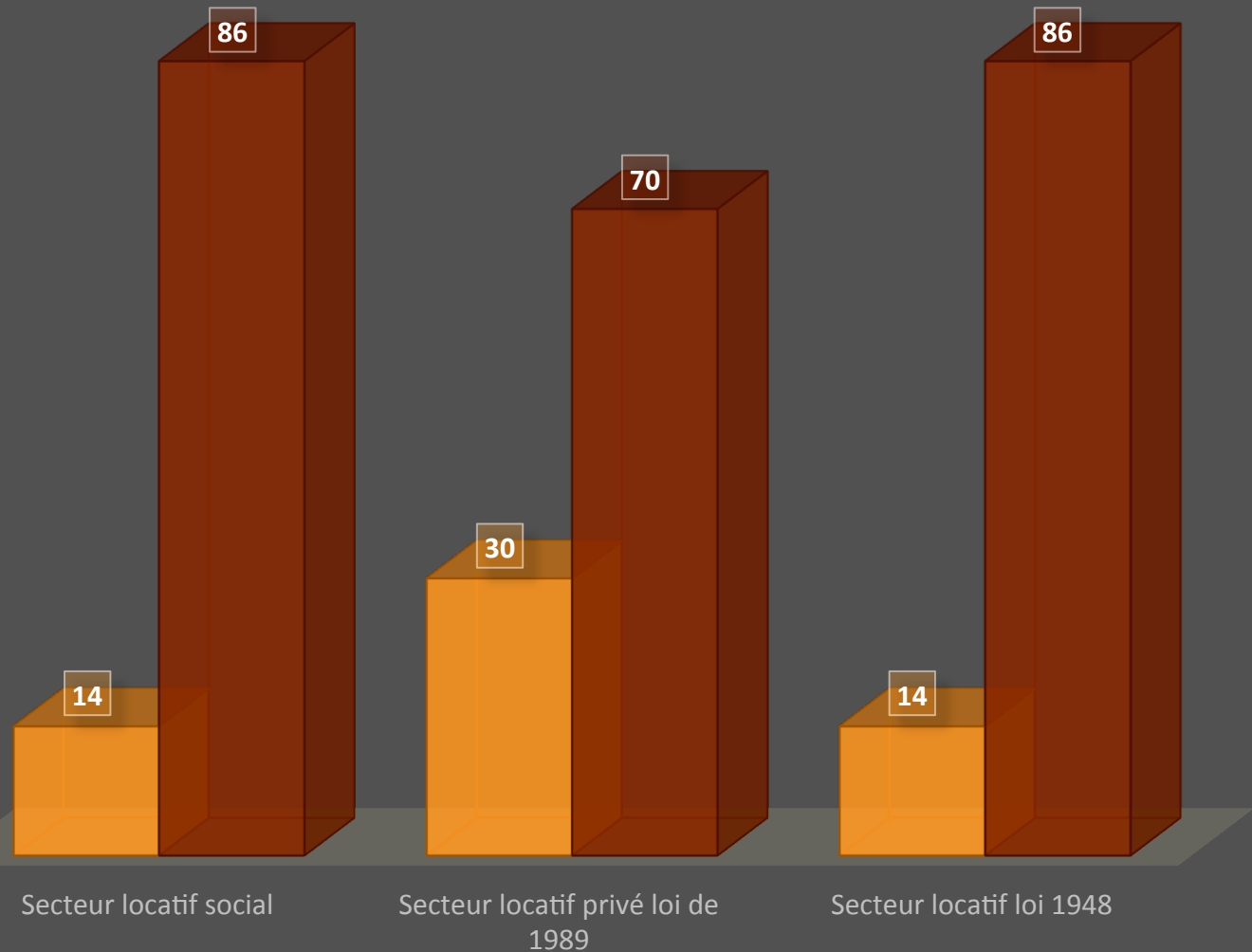
Source : Insee, enquêtes Logement

Répartition en 2000		
	18-29 ans	Autres
Secteur locatif social	14	86
Secteur locatif privé loi de 1989	30	70
Secteur locatif loi 1948	14	86

Source: Enquête INSEE, Loyers et Charges

RÉPARTITION PAR SECTEUR LOCATIF

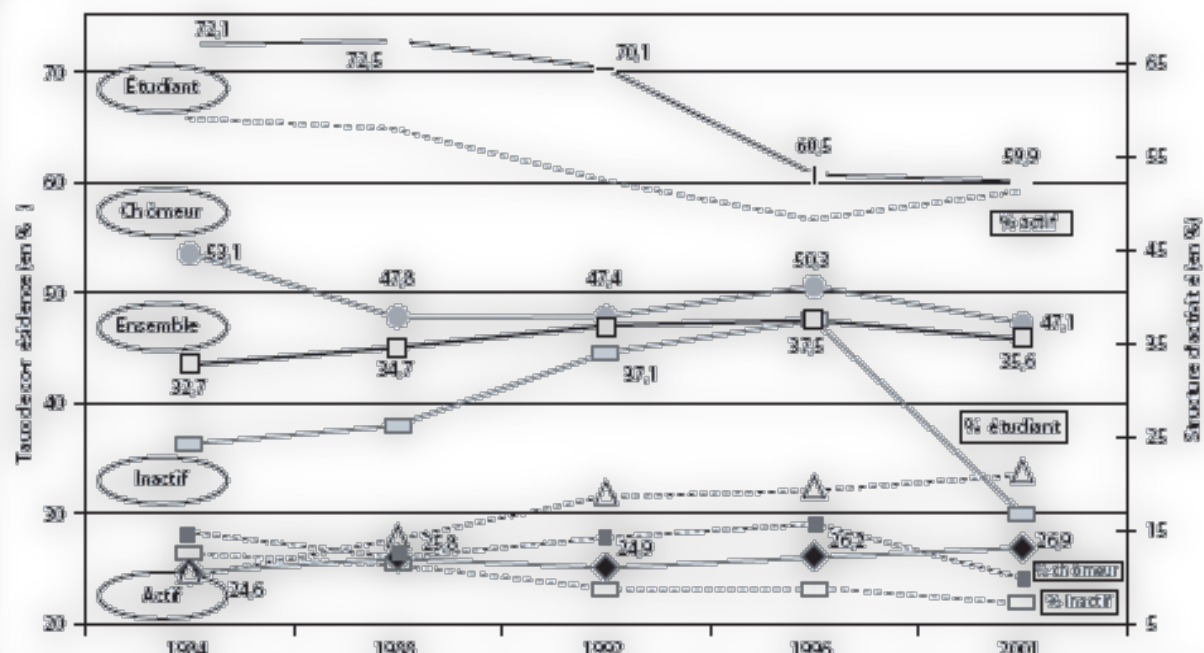
■ 18-29 ans ■ Autres



Structure d'activité et taux de co-résidence des jeunes de 20-29 ans

Graphique I

Structure d'activité et taux de co-résidence des jeunes de 20-29 ans



Lecture : l'échelle des ordonnées à gauche est celle du taux de co-résidence (traits pleins). Celle de droite est celle de la structure d'activité (traits pointillés). Par exemple 59,2 % des jeunes sont actifs occupés fin 2001 et 26,9 % d'entre eux co-résident avec leurs parents.
Source : enquête Logement, Insee.

Anne Laferrère, « Quitter le Nid : entre forces centripètes et centrifuges »
Economie et Statistiques, n° 381-382, 2005.
(à partir de l'enquête Logement 2002)

3) LES DEPENSES LIEES AU LOGEMENT

Dépenses annuelles de logement en euros et en %							
En 1984	< 25 ans	25 à 29 ans	< de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Dépense brute moyenne	1510	2207	3717	2594	1238	558	1541
Dépense nette moyenne	1232	1896	3128	2322	1137	450	1358
Taux d'effort brut moyen	15,1	14,7	ND	13,3	6,5	5,2	9,8
Taux d'effort net moyen	12,3	12,6	ND	11,9	6,2	4,2	8,7
En 1988	< 25 ans	25 à 29 ans	< de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Dépense brute moyenne	2135	2914	5049	3659	1832	765	2191
Dépense nette moyenne	1811	2529	4340	3239	1691	645	1937
Taux d'effort brut moyen	17,6	16,5	ND	15,8	8,2	5,4	11,4
Taux d'effort net moyen	15,0	14,3	ND	14,0	7,5	4,5	10,1
En 1992	< 25 ans	25 à 29 ans	< de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Dépense brute moyenne	2796	3409	6205	4382	2474	928	2641
Dépense nette moyenne	2128	3013	5142	3927	2285	794	2349
Taux d'effort brut moyen	22,6	16,5	ND	16,1	8,8	5,3	11,5
Taux d'effort net moyen	17,2	14,6	ND	14,4	8,1	4,5	10,2
En 1996	< 25 ans	25 à 29 ans	< de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Dépense brute moyenne	3231	3737	6968	4673	2904	1047	2887
Dépense nette moyenne	2224	3187	5411	4130	2644	905	2527
Taux d'effort brut moyen	31,3	18,6	ND	17,2	9,8	5,4	12,1
Taux d'effort net moyen	21,5	15,9	ND	15,2	8,9	4,7	10,6
En 2002	< 25 ans	25 à 29 ans	< de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Dépense brute moyenne	3671	4311	7982	5023	3313	1154	3189
Dépense nette moyenne	2663	3771	6434	4470	3017	1002	2814
Taux d'effort brut moyen	30,7	18,6	ND	16,5	9,7	5,2	11,7

Champ : France métropolitaine.

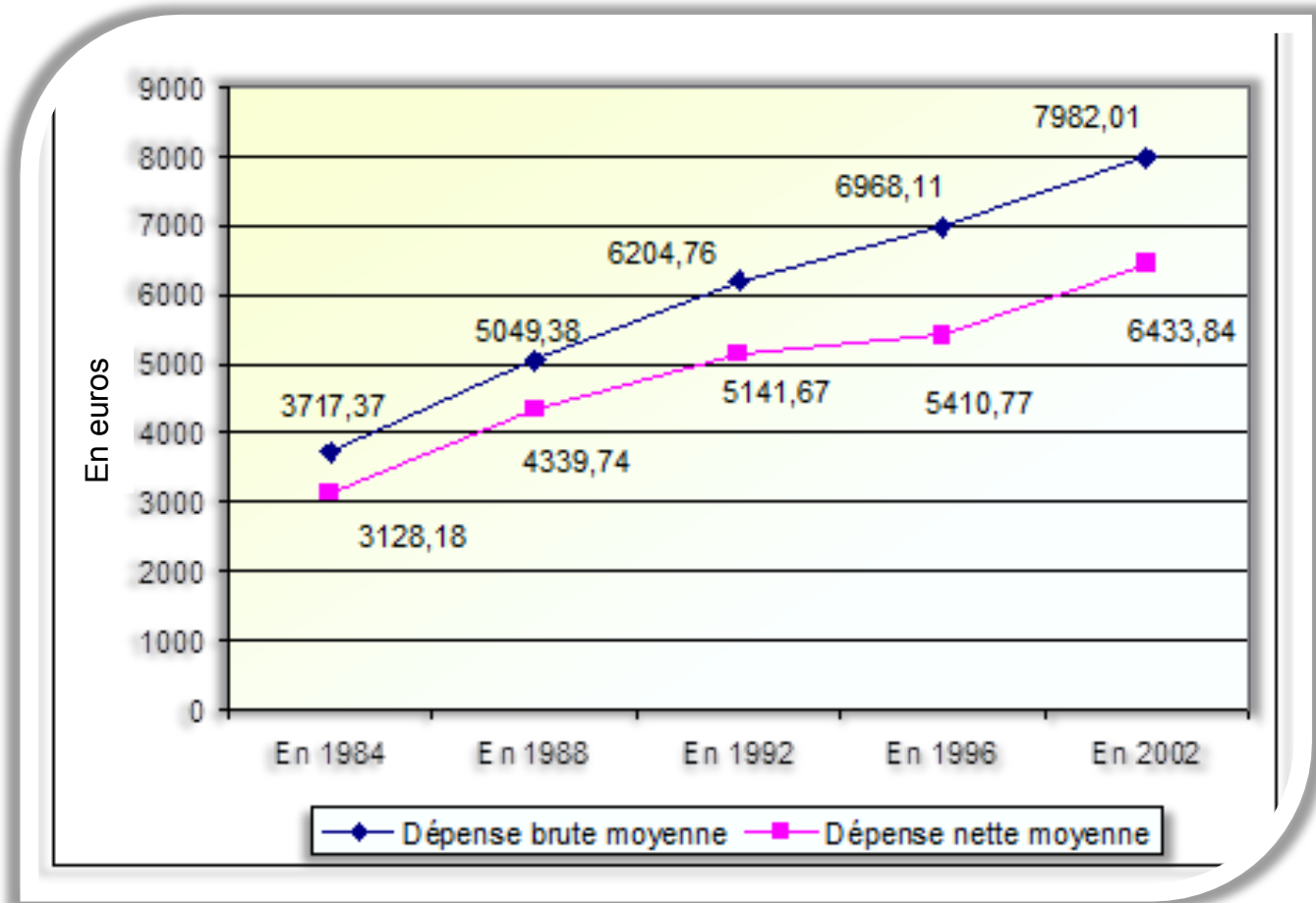
Source : Insee, enquête Logement 2002

Définition dépense brute / dépense nette :

C'est le coût annuel relatif au droit d'occupation de la résidence principale supporté par le ménage

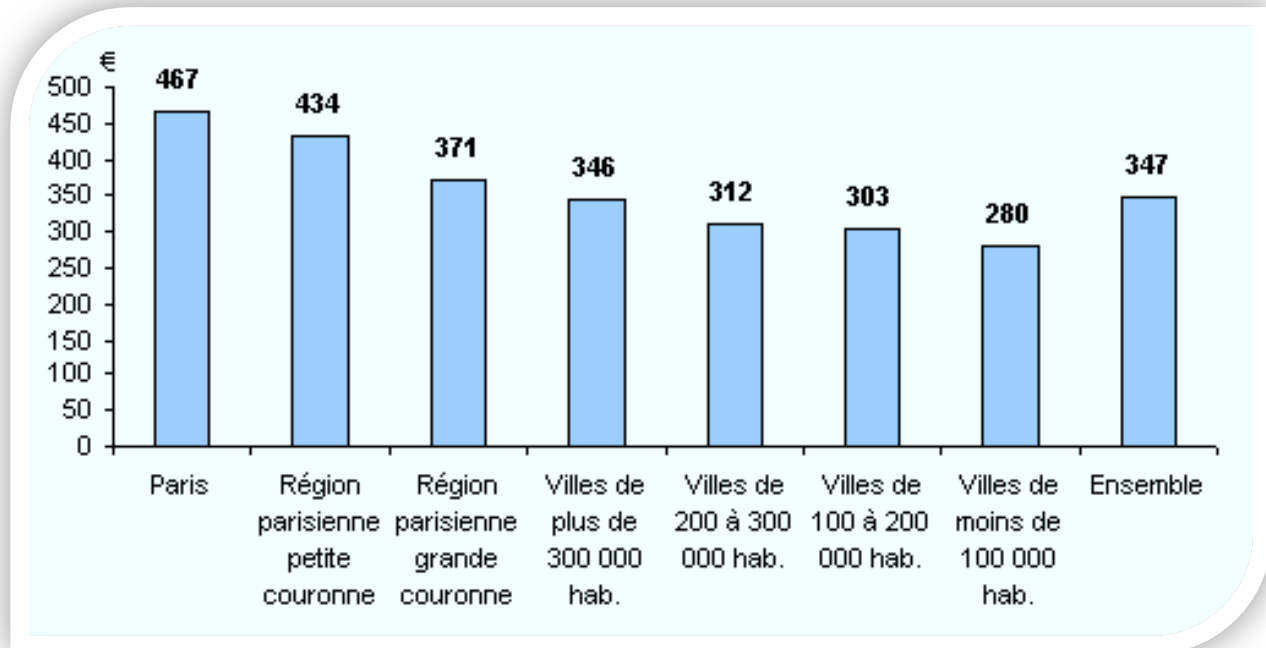
- La charge financière brute est égale pour les accédants, au montant total des remboursements effectués au cours des douze derniers mois au titre des prêts contractés pour l'achat de leur résidence principale. Pour les locataires, il s'agit du loyer annuel acquitté au titre de l'occupation de la résidence principale. Les ménages ayant un autre statut d'occupation (propriétaires non accédants, logés gratuitement...) ont une dépense nulle.
- La charge financière nette est obtenue en soustrayant le montant annuel d'aide au logement éventuellement perçue par le ménage à la charge financière brute. Lorsque le montant de l'aide est supérieur à la charge financière brute, on considère que la charge financière nette est nulle.

Dépense moyenne annuelle en logement des moins de 30 ans



FOCUS SUR LE LOGEMENT ETUDIANT

Montant moyen des loyers selon le lieu de résidence des étudiants*

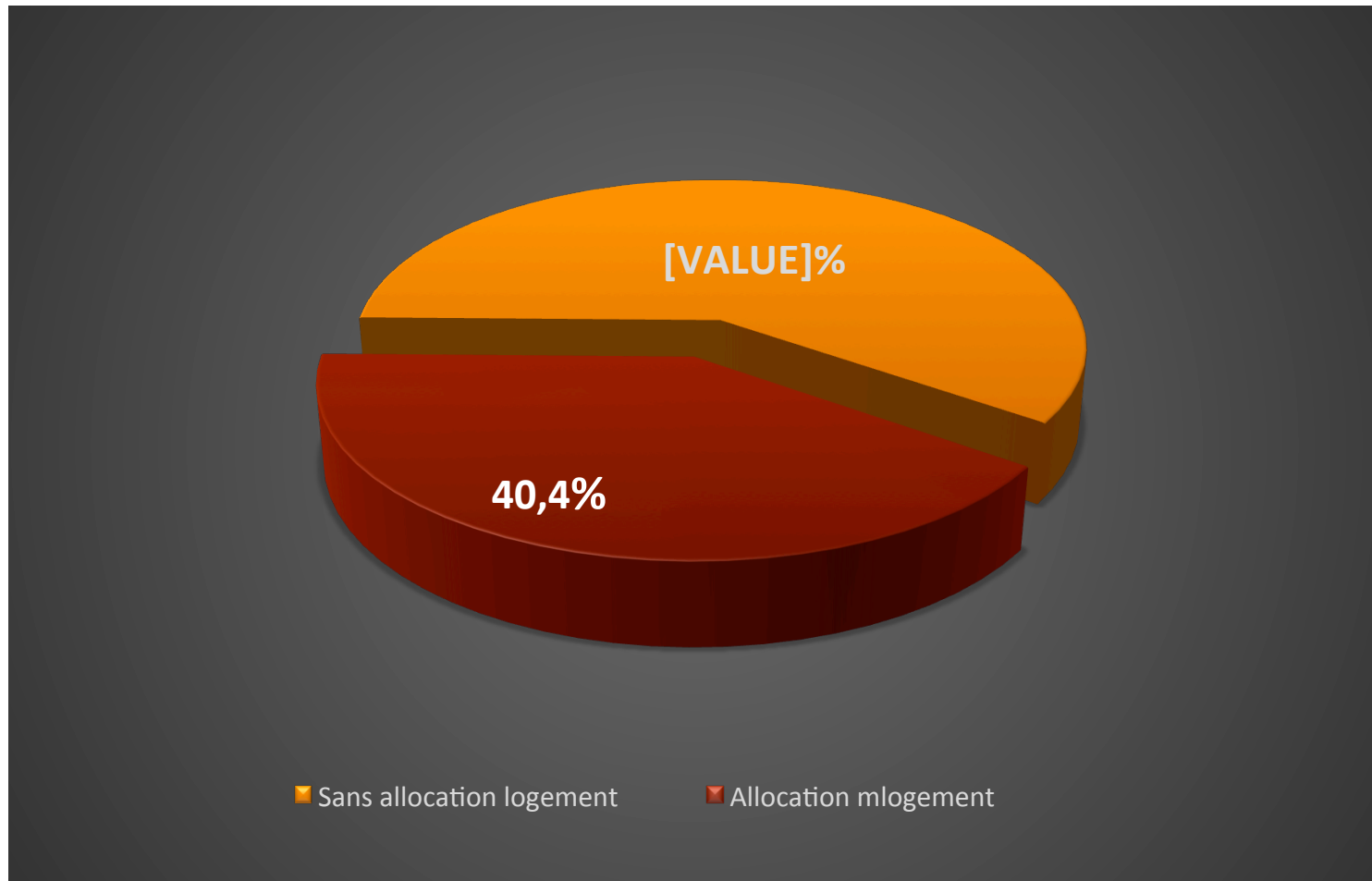


Le loyer mensuel moyen** est de 347 euros. Il augmente avec la taille de la ville d'études : de 280 euros dans les villes de moins de 100 000 habitants à 467 euros à Paris.

*Etudiants « décohabitants ».

**Loyer mensuel, charges comprises, indiqué par les étudiants n'habitant pas chez leurs parents et qui ne sont pas hébergés à titre gratuit.

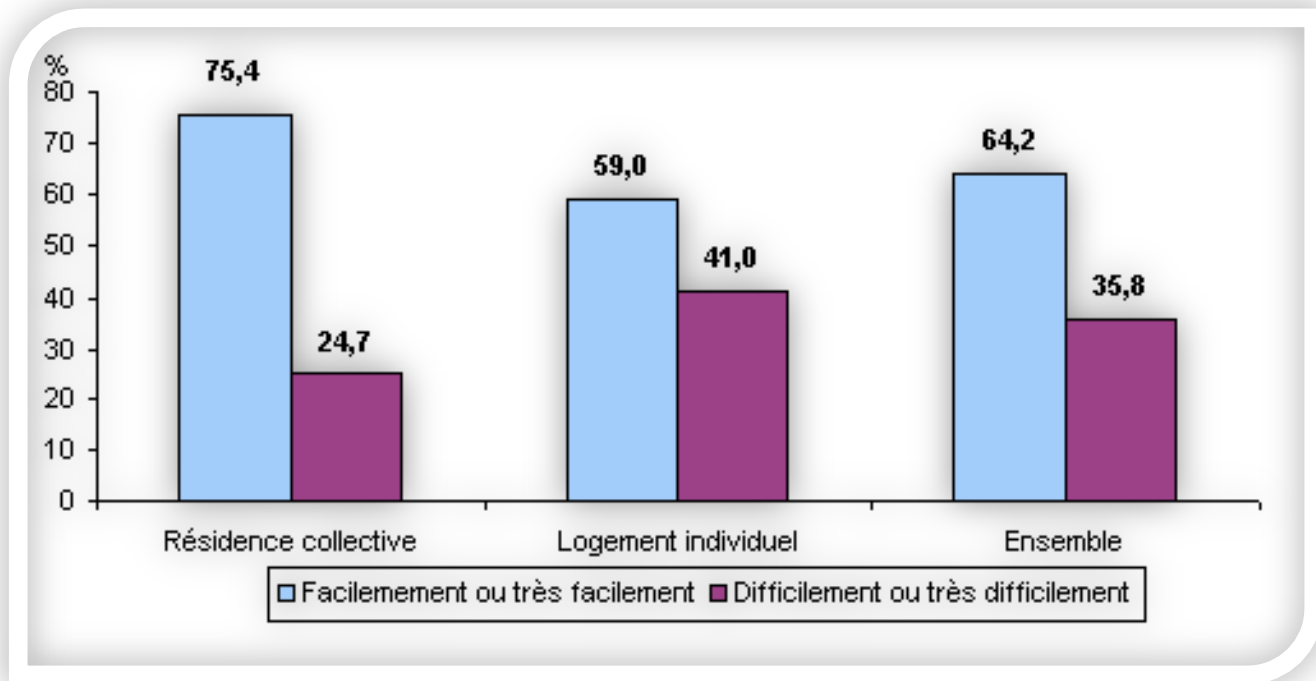
Source : Enquête Conditions de Vie, OVE, 2003, Le Logement



Un peu moins de la moitié des « décohabitants » perçoivent une allocation logement (40,4 %).

Source : *Enquête Conditions de Vie, OVE, 2003, Le Logement*

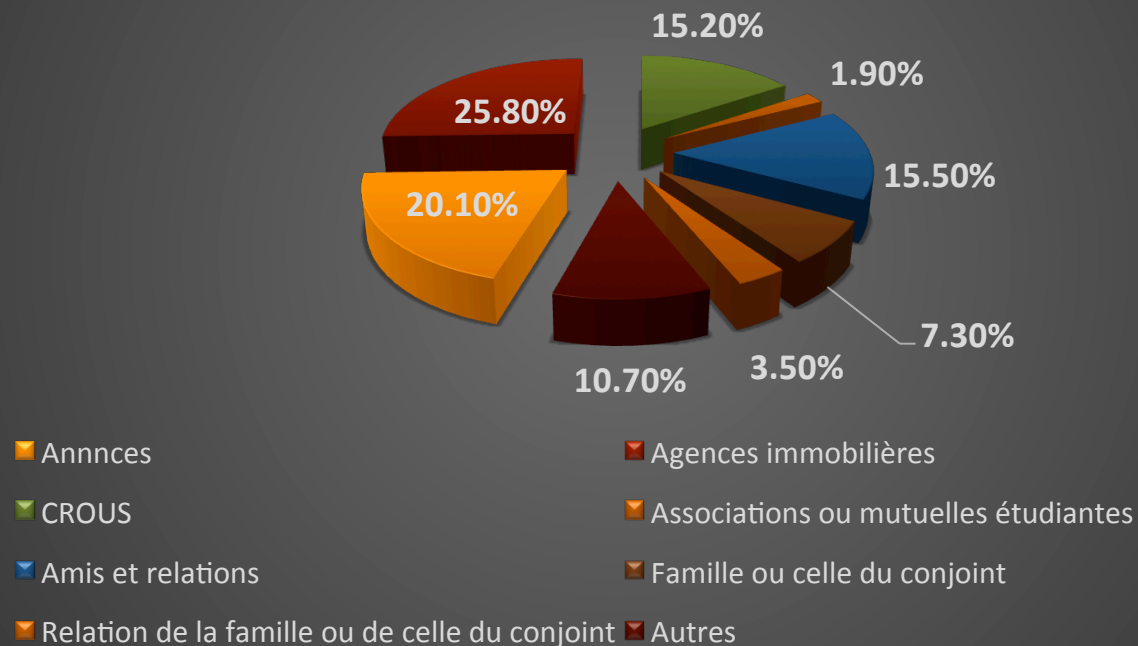
L'accessibilité au logement individuel des étudiants décohabitants



Source : Enquête Conditions de Vie, OVE, 2003, Le Logement

Un tiers des étudiants interrogés déclare avoir trouvé un logement difficilement ou très difficilement. 41 % des étudiants qui vivent dans un logement individuel ont connu des difficultés pour l'obtenir contre 24,7 % chez les étudiants qui vivent dans une résidence collective.

Les moyens de trouver un logement par les étudiants décohabitants



Les annonces et le recours à des agences immobilières sont les deux principaux moyens utilisés par les étudiants pour trouver un logement (respectivement 20,1 % et 25,8 %) ; viennent ensuite le CROUS (15,2 %) et la mobilisation des réseaux de relations(15,5%).

Source : *Enquête Conditions de Vie, OVE, 2003, Le Logement*

4) LE NIVEAU DE CONFORT DES LOGEMENTS

Equipement des ménages selon l'âge de la personne de référence en 2004 (en%)			
Type d'équipement	15-25 ans	25-39 ans	Ensemble
Réfrigérateur avec ou sans congélateur	88,7	98,9	98,9
Congélateur avec ou sans réfrigérateur	39,6	78,0	80,1
Four à micro-ondes	71,4	84,0	74,3
Lave-linge	45,5	92,3	92,2
Téléviseur couleur	87,3	92,3	94,8
Magnétoscope	47,0	77,3	70,6
Minitel	0,0	5,8	12,5
Téléphone fixe	37,0	77,2	86,5
Téléphone portable	94,3	87,6	69,6
Micro-ordinateur non portable	41,9	53,3	41,4
Micro-ordinateur portable	15,5	11,4	7,8
Micro-ordinateur (ensemble)	54,2	59,3	45
Internet	29,2	39,8	30,3
Voiture	57,3	87,7	80,7

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages.

Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie 2004.

Répartition des résidences principales selon le confort pour les jeunes ménage

Répartition des résidences principales selon le confort pour les jeunes ménages (en %)			
Elements de confort	1992	1996	2002
Sans eau ou eau courante seulement	2,25	1,1	0,56
Eau, WC, sans installation sanitaire	0,75	0,22	0,11
Eau, installation sanitaire, sans WC	1,67	1,69	1,24
WC, douche ou petite baignoire	35,03	36,72	39,8
WC, grande baignoire	60,3	60,27	58,29
Ensemble	100	100	100

Installation sanitaire : douche, petite ou grande baignoire

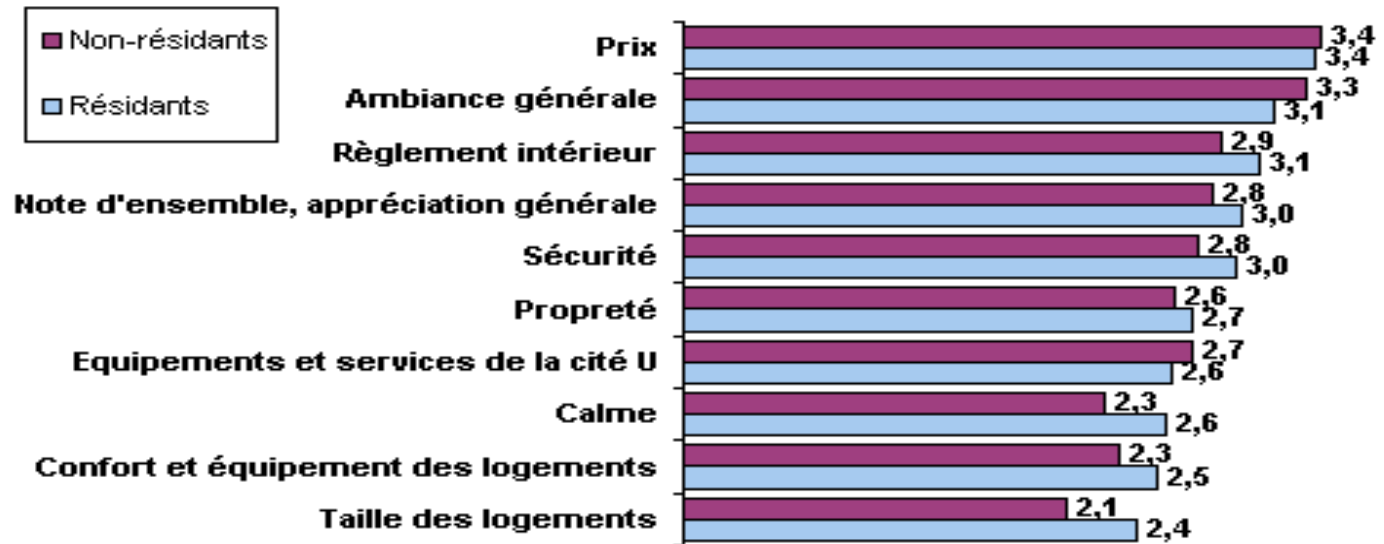
Champ : France métropolitaine - ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30ans.

Source : Insee, enquêtes Logement

5) LE LOGEMENT EN CITE UNIVERSITAIRE

- ❑ Le CNOUS et le CROUS gèrent 150 000 logements étudiants, parmi lesquels :
 - 95 000 chambres en cité universitaire dont 22 600 viennent d'être rénovées
 - 55 000 studios ou studette en résidences universitaires, résidences conventionnées de HLM
- ❑ Ces logements, à vocation sociale, accueillent chaque année environ 7% des étudiants, à savoir :
 - 116 000 étudiants boursiers
 - 34 000 étudiants étrangers

Jugement sur les cités universitaires



Source : Enquête Conditions de Vie, OVE, 2003 Le Logement

Le jugement que les résidents portent sur les résidences universitaires est plus favorable que celui des non-résidents. Invités à noter les cités universitaires de 1 à 5, les étudiants qui y vivent leur donnent une note d'ensemble moyenne (appréciation générale) supérieure à celle des non-résidents : 3,0 contre 2,8. Ils ont également une évaluation plus favorable que les non-résidents en ce qui concerne le règlement intérieur (3,1 contre 2,9), le confort et l'équipement (2,5 contre 2,3), le calme (2,6 contre 2,3), la propreté (2,7 contre 2,6), la sécurité (3,0 contre 2,8) et la taille des logements (2,4 contre 2,1). Les résidents sont en revanche plus réservés concernant les services collectifs (2,6 contre 2,7) et l'ambiance générale (3,1 contre 3,3). Le prix est l'aspect qui suscite la meilleure note de la part des étudiants. Cette note est la même pour les résidents et les non-résidents (3,4).

6) LA CAF ET LES JEUNES (Données de 1999)

- ❑ Près de 30% des allocataires des CAF ont moins de 30 ans.
- ❑ Ces jeunes allocataires sont très fréquemment bénéficiaires d'une aide personnelle au logement. Ce type de prestation est perçu par près de 7 allocataires sur 10.
- ❑ Ainsi, en décembre 1999 :
 - 72% des jeunes allocataires recevaient une aide au logement, soit 2 020 000 sur un total de 5 848 000 d'allocataires tous âges confondus. Les jeunes représentent en conséquence, 35% des bénéficiaires de l'aide au logement.

(cf « Les prestations versées par les CAF aux 16-29 ans : situation et limites » par Isabelle Amrouni, Recherche et Prévisions, N°65, 2001

7) LA MOBILITE DES JEUNES

Evolution de la proportion de ménages souhaitant déménager selon la tranche d'âge de la personne de référence (en%)					
	1984	1988	1992	1996	2002
Moins de 30 ans	41	40	39	36	44
Ensemble	21	21	19	18	23

Source: Enquêtes logement INSEE

Evolution des taux de mobilité selon diverses caractéristiques			
Age de la personne de référence	1992	1996	2002
Moins de 30 ans	25,7	28,2	31,8
Type de ménage	1992	1996	2002
Personne seule	5,7	5,9	6,7
Plusieurs personnes sans famille	4	3,3	5,1
Famille monoparentale	10,6	11,5	12,9
Couple sans enfant	4,3	4	4,8
Couple avec enfants	7,7	8,4	9,9

Source: INSEE
Enquête de recensement 2004

La mobilité résidentielle des jeunes

Les 20-30 ans sont les plus mobiles : en 5 ans, 34% des habitants ont changé de résidence, pour la plupart sur de courtes distances. Au final, 31% ont déménagé au sein de la même commune et 35ans vers une commune de leur département. Les 20-30 ans sont ceux qui déménagent le plus. En 2004, parmi les 25-29 ans, les $\frac{3}{4}$ (76% exactement) avaient changé de logement sur les 5 dernières années.

Le taux de mobilité est calculé à partir de l'échantillon démographique permanent (EDP).

Il s'agit d'un panel d'individus au 1/100 qui rassemble les renseignements recueillis sur ces personnes, lors des recensements de la population (1968, 1975, 1982, 1990 et 1999) et à l'occasion de l'enregistrement d'acte d'état civil (bulletins de naissance, mariage, décès, etc.). Il permet de suivre environ 900 000 personnes au cours du temps.

Voir par exemple, l'article de Christine Couet, La mobilité résidentielle des jeunes, Données sociales, La Société française, Edition 2006.

7. Estimation du nombre de logements concernés par le Locapass

1) Population active éligible :

Population active de moins de 30 ans ayant un emploi en 2005 : 4 854 000

Dont il faut extraire :

— Salariés dans l'agriculture	2,5%	121 350
— Salariés sous contrats divers à durée déterminée de la fonction publique et territoriale	5,9%	286 386
— Non salariés	3,1%	150 474
— Sous-total 15-29 ans		558 210

Estimation de la population des salariés de la fonction publique :
 Selon le Bureau statistiques de la fonction publique, 17% des salariés de la fonction publique, territoriale et hospitalière est âgée de 30 ans au plus. Les effectifs de la population totale varient entre 5 et 5,9 millions selon la définition choisie (statutaire ou économique). En prenant l'hypothèse basse, nous parvenons au nombre de 850 000 15 - 29 ans au plus employés dans l'ensemble de la fonction publique territoriale et hospitalière. → un chiffre qui nous semble un peu élevé et que nous n'arrivons pas à retrouver reprenant probablement des situations très différentes – Des sources plus faciles à vérifier, voir ci-dessous, donnent les pourcentages suivants (approximation) des salariés de 16-29 ans dans les 3 fonctions publiques : FHE : 11,7% - FPH : 8% - FPT : 11%.(DGAFP Chiffres clés 2005 – Données au 31.12.2004)

Un autre chiffre est de 714 240 comprenant les 15 - 29 ans agents d'Etat, La Poste, enseignement (y compris sous contrat privé avec l'Etat -15 712-) et les établissements publics. Nous conservons ce chiffre de 714 240 → En fonction des dernières données de la caisse de retraite, nous modifions ce chiffre : soit 741 501 16-29 ans au plus employés dans les 3 fonctions publiques.

	16 - 29 ans	Commentaires	Source
Etat – enseignement privé sous contrat établissements publics Poste	564 458	Dernières données disponibles	Insee – Enquête Emploi 31.12.2003
FPT + FPH	177 043	Données 2005 disponibles pour ces 2 catégories Taux global de 9,3% de jeunes salariés âgés de 29 au plus (2% de moins de 24 ans et 7,3% de 25 à 29 ans) soit 199 399 jeunes de 29 ans ou plus en 2005	CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents es collectivités locales) – Rapport d'activité 2003– données 2003
Total	741 501		

Il resterait comme population en situation de travail dans le secteur privé donc éligible :

$4\,854\,000 - (558\,210 + 741\,501) = 3\,554\,289$ **personnes de 16-29 ans éligibles au titre de jeunes travailleurs en situation d'emploi.**

Estimation du nombre de logements correspondant :

Estimation du nombre total de logements occupés par des jeunes 16-29 ans hors du domicile parental :

- 26,9% vivent en couple (17,9% marié, 8,9% non marié), ce qui correspond à un logement par couple. [source INSEE - Enquête Emploi 2005]
- 16,1% vivent à l'extérieur mais pas en couple. [source INSEE - Enquête Emploi 2005]
Nous ne disposons malheureusement pas de la part de location à plusieurs, mais qui reste marginale semble-t-il (5% des étudiants)

Si on applique ces taux de décohabitation seuls ou en couples, pour les jeunes actifs de 16-29 ans en situation de travail :

$3\,554\,289 \times 26,9\% / 2 = 478\,052$ logements

$3\,554\,289 \times 16,1\% = 572\,240$ logements

Total logements concernés : **1 050 292**

2) Population étudiante boursière

Population étudiante : 2,2 millions

Taux de boursiers : 29,2%

Taux de décohabitation des étudiants 62% dont on suppose qu'il est identique chez les étudiants boursiers

Soit : $(2,2 \times 29,2\%) \times 0,62 = 642\,400 \times 0,62 = 398\,288$

Boursiers en logement CROUS : 116 000

$398\,288 - 116\,000 = \mathbf{282\,288}$ jeunes 16-29 ans boursiers étudiants logés en dehors du secteur de logements étudiants publics

(hypothèse minimale si on considère que tout étudiant peut aspirer à décohabiter)

En termes de logements, si l'on applique les mêmes ratios Couples/seuls : on obtient **188 192 logements**.

3) Population jeunes chômeurs (15-29 ans)

Chômeurs de 15-29 ans : 17,3% d'une population active au sens BIT de 5 833 000 (Données Insee 2003), soit :

1 009 109 jeunes chômeurs de moins de 30 ans dont le taux de co-résidence est de 47,1% (52,9% de décohabitants)

$1\,009\,109 \times 0,529 = 475\,290$ jeunes chômeurs éligibles

Nous n'avons pas d'information sur la proportion de ces chômeurs vivant seuls ou en couples.

En appliquant les mêmes proportions que pour l'ensemble des jeunes nous obtenons environ :

- Un tiers vivant seuls soit 158 430 logements
- Deux tiers en couples soit aussi $316\,860 \text{ jeunes} / 2 = 158\,430$ logements

Total **316 860 logements**

SYNTHESE

	Hypothèses minimales de jeunes les plus concernés	Total logements
Jeunes en activité	3 554 289	1 050 292
Etudiants boursiers :	282 288	188 192
Jeunes chômeurs :	475 290	316 860

Soit un total de **1 555 344 logements concernés par le Locapass.**

Estimation du nombre de logements concernés par le Locapass chaque année :

Taux de mobilité des jeunes de moins de 30 ans (moyenne) : 32%

[source INSEE - Enquête Emploi 2005]

Donc nombre des emménagements chaque année $1\,563\,400 \times 32\% = \mathbf{500\,300\text{ logements environ.}}$

Soit par type d'aides et type de parcs (projection à partir des données ANPEEC 2005)

	Estimation	Réalisation 2005
Doubles bénéficiaires de moins de 30 ans	206 825	98 931
Parc Social	62 279	29 790
Parc Libre	144 546	69 141
Bénéficiaires de dépôts de garantie seuls de moins de 30 ans	251 115	120 116
Parc Social	24 504	11 721
Parc Libre	226 611	108 395
Bénéficiaires de garanties de loyer seules de moins de 30 ans	42 360	20 262
Parc Social	25 919	12 398
Parc Libre	16 440	7 864

8. Focus sur le logement étudiant par grandes régions

Répartition des étudiants par taille de ville %

	Région Parisienne		Province		
	Paris	Pte et Gde Couronnes	Villes > 200 000 hab	Villes 100 => 200 000 hab	Villes < 100 000 hab
- Ensemble étudiants	14,4	14,1	51,3	14,4	5,8
- Ile de France / Province	28,5		71,5		
- > villes de 200 000 habitants	79,80%				

Source :

Vivre à Paris, vivre en Province

Grandes villes, villes moyennes et petites villes

Ronan VOURC'H, Ingénieur d'études à l'OVE national

Répartition des étudiants par taille de ville et par type de logement %

	Région Parisienne		Province		
	Paris	Pte et Gde Couronnes	Villes > 200 000 hab	Villes 100 => 200 000 hab	Villes < 100 000 hab
- Parents	42,9	56,8	34,8	38,7	59,5
- Cité U, internat foyer	8,0	8,8	17,1	18,3	15,1
- Logement indépendant, seul ou en couple	31,5	23,4	38,0	35,5	22,7
- Autre	17,6	11,0	10,1	7,5	2,7

Source :

Vivre à Paris, vivre en Province

Grandes villes, villes moyennes et petites villes

Ronan VOURC'H, Ingénieur d'études à l'OVE national

Part des jeunes de 20-29 ans vivant seuls %

IDF	Rhône Alpes	PACA	Nord Pas de Calais	Pays Loire	Aquitaine
19,4	19,3	17,6	12,8	19,8	21

Insee 2004

Loyer moyen des logements occupés par des étudiants selon le lieu de résidence

	Enquête 2003 OVE (1)	Loyer Théorique 2005 (2)
- Paris	467	538
- Région parisienne petite couronne	434	500
- Région parisienne grande couronne	371	419
- Villes province > 300 000 habitants	346	398
- Ville province 200 => 300 000 habitants	312	359
- Villes province 100 => 200 000 habitants	303	349
- Villes province < 100 000 habitants	280	322

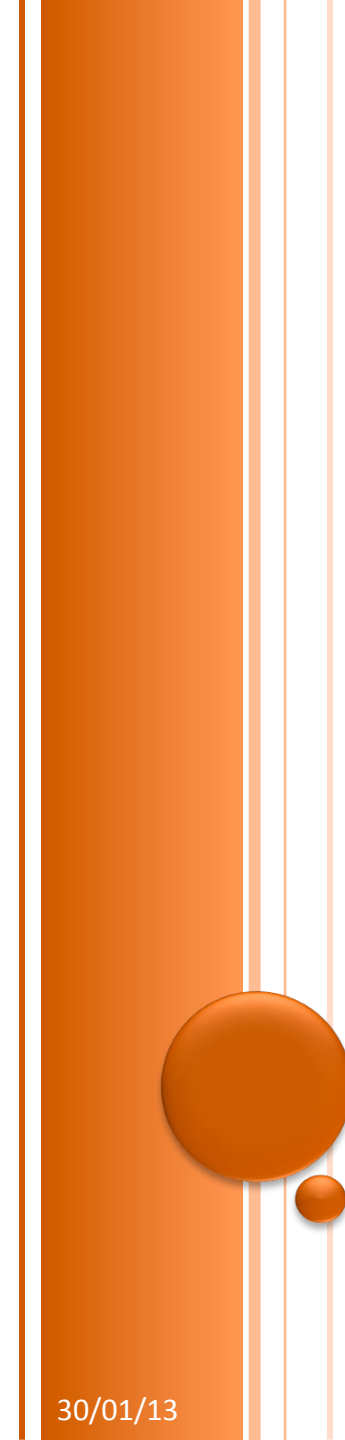
(1) OVE , 2003

(2) Si application indice de la construction 2003-2005

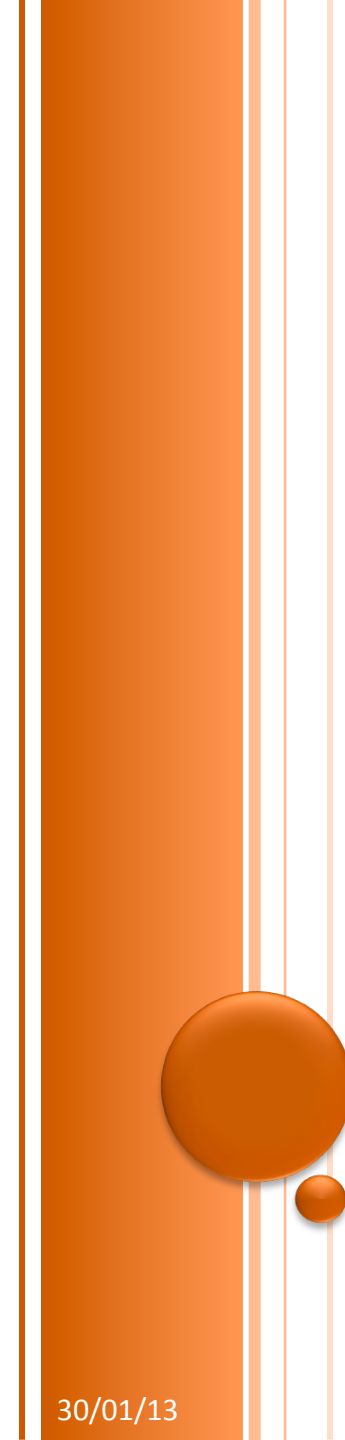
Lieu de résidence / Lieu d'étude des 18-24 ans

	Nombre total de jeunes 18 - 24 ans	Etudiants	Etudiants dans la commune de résidence	%
- Aquitaine	250 543	155 995	49 215	31,5
- PACA	374 473	231 952	120 431	51,9
- Ile-de-France	1 023 169	680 436	238 817	35,0
- Pays Loire	312 688	189 619	82 981	43,8
- Nord Pas de Calais	415 948	249 093	72 158	29,0
- France	5 334 651	3 304 931	1 289 884	39,0

Insee, recensement 1999

- 
- ❑ « En 1999-2000, 41,1 % des étudiants vivent chez leurs parents. Cette situation est plus fréquente en région parisienne et dans les petites villes de province
 - ❑ Pour les petites villes, ce fort taux de cohabitation s'explique principalement par le fait que la grande majorité des étudiants est inscrite en STS et seulement 5,9 % dans une formation supérieure à bac+2. En région parisienne, l'offre de formation est plus large que partout ailleurs et les étudiants n'ont donc pas la même nécessité de décohabiter pour suivre leurs études. La proportion d'étudiants dont les parents vivent à moins de 30 km de l'établissement d'enseignement y est d'ailleurs beaucoup plus élevée (50,2 %) que dans les grandes et moyennes villes de province (respectivement 34,8 % et 35,2 %). A cela s'ajoutent le coût du logement et la faiblesse de l'offre en cité universitaire en région parisienne qui n'incitent pas les étudiants à décohabiter et favorise ainsi la “clientèle locale”.
 - ❑ En effet, c'est en région parisienne que le logement en résidence collective (cité universitaire, internat, foyer...) est le plus rare. Il est beaucoup plus répandu dans les villes de province et plus particulièrement dans les villes moyennes.

- ❑ L'habitat en logement individuel (seul ou en couple) est aussi plus répandu en province où il augmente avec la taille de la ville.
- ❑ Sur l'ensemble des étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents, un peu plus de la moitié (55,6 %) disposent d'une seule pièce, 23,3 % de deux pièces et 21,1 % de trois pièces et plus. Contrairement à ce que l'on pouvait attendre compte tenu des prix et des difficultés d'accès au logement, c'est en région parisienne que les étudiants sont proportionnellement les moins nombreux à habiter dans une seule pièce (47 %) ; en province, plus la taille de la ville d'études est faible plus ce type de logement est répandu (respectivement 61,7 % et 67,9 % dans les moyennes et petites villes). Inversement, la proportion d'étudiants logés dans deux pièces ou plus augmente avec la taille de la ville d'études : 32,1 % dans les petites villes, 38,3 % dans les villes moyennes, 44 % dans les grandes villes et 54,8 % en région parisienne ; la taille moyenne du logement va de 1,6 pièce dans les petites villes à 1,9 pièce en région parisienne. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de disposer d'un logement d'au moins deux pièces est plus élevée chez les étudiants les moins jeunes, dont les parents ont les revenus les plus élevés, qui vivent en couple et qui n'habitent pas en résidence collective.

- 
- ❑ Or, les étudiants franciliens, plus souvent inscrits en 3ème cycle (18,7 % contre 12 % en province), sont plus âgés que la moyenne (23,3 ans contre 22,4 ans), ont plus souvent que les autres des parents aux revenus élevés, vivent plus souvent en couple et sont peu logés en résidences collectives ; autant de facteurs qui favorisent leur installation dans des logements d'au moins deux pièces.
 - ❑ La proportion d'étudiants décohabitants qui occupent un logement permanent augmente avec la taille de la ville d'études : 37,9 % des inscrits dans les petite villes déclarent qu'ils conserveront leur logement pendant les prochaines vacances d'été ; ils sont 54,6 % dans les villes moyennes, 63,3 % dans les grandes villes et 78,9 % en région parisienne. Ces résultats sont à mettre en relation avec les difficultés que rencontrent les étudiants pour accéder au logement.

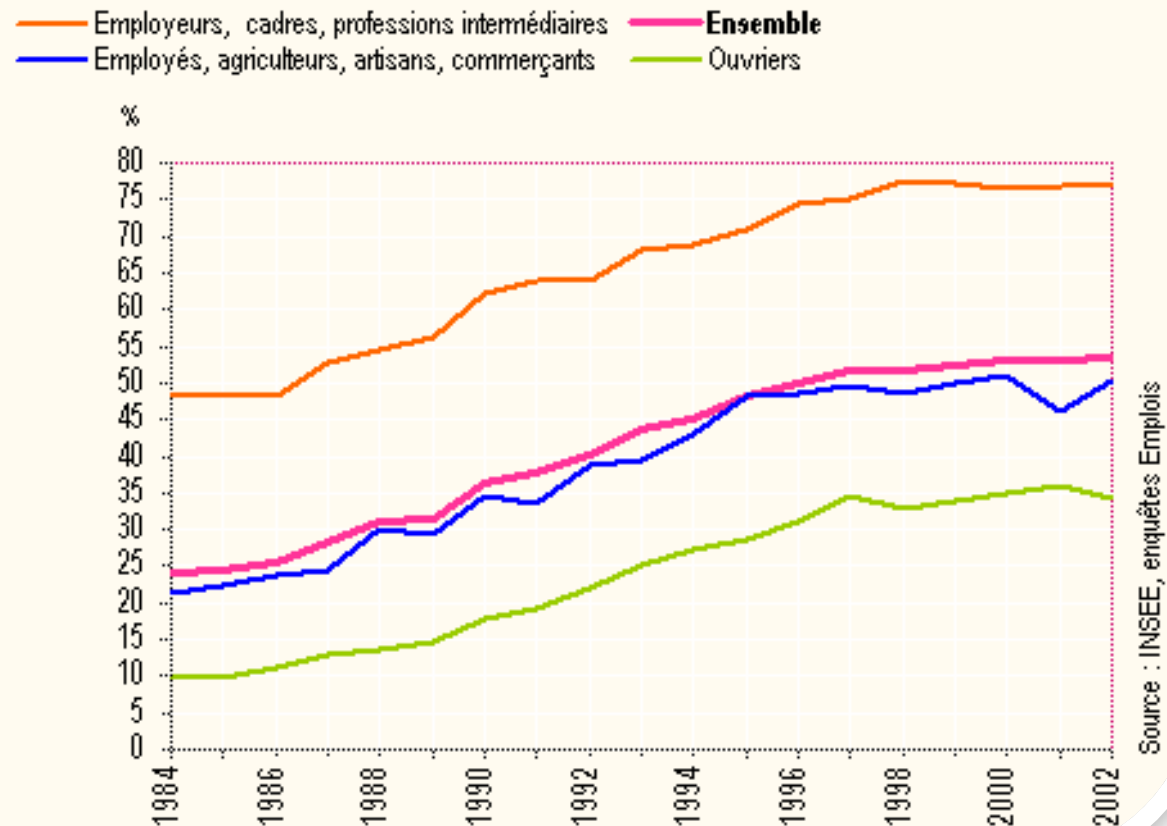
- 
- ❑ En effet, 31,3 % des inscrits en région parisienne déclarent avoir trouvé difficilement un logement ; ils sont seulement 12,3 % dans les petites villes et 22,3 % dans les moyennes et grandes villes de province. C'est sans doute parce qu'ils accèdent moins facilement à un logement que les étudiants de la région parisienne le conservent plus souvent de façon permanente. De plus, comme l'offre de formation est plus large en Ile-de-France, les étudiants n'ont pas la même nécessité que les provinciaux de déménager pendant leur cursus.
 - ❑ Le loyer mensuel moyen déclaré par les décohabitants qui ne sont pas hébergés à titre gratuit est de 322 €. Il est de 260 € pour les logements d'une pièce et de 419 € pour ceux d'au moins deux pièces. Plus difficiles à trouver, les logements de la région parisienne sont aussi plus chers que partout ailleurs : un étudiant francilien paie, en moyenne, 125 € de plus pour son loyer qu'un étudiant de province (graphique 2). Les différences de loyer entre la région parisienne et la province sont plus accentuées pour les logements de deux pièces et plus (écart de 152 €) que pour ceux d'une seule pièce (écart de 80 €). En province, plus la taille de la ville d'études est élevée, plus le loyer augmente : il y a un écart de 71 € entre le loyer mensuel moyen pour un logement situé dans une grande ville et celui situé dans une petite ville. Cet écart est de 32 € pour les logements d'une pièce et de 110 € pour ceux de deux pièces ou plus. En région parisienne, le loyer mensuel moyen est plus élevé pour les étudiants qui habitent Paris intra muros que pour les autres.
 - ❑ Ici aussi, l'écart est plus élevé pour les logements d'au moins deux pièces (75 €) que pour ceux d'une seule pièce (63 €).

L'équipement du logement varie selon le lieu d'études. Ainsi, les étudiants décohabitants de la région parisienne, favorisés socialement, plus âgés et disposant de ressources plus élevées (cf. infra), sont mieux équipés que les provinciaux en ordinateurs (64 % contre 51,9 %)⁶, en chaînes hi-fi (82,9 % contre 77,6 %), en magnétoscopes (46,5 % contre 36,1 %), et en appareils électroménagers⁷ (61,7 % contre 47,2 %). En province, pour ces mêmes équipements, les taux augmentent avec la taille de la ville d'études. En revanche, la possession d'un poste de télévision est moins répandue en région parisienne (67,8 %) qu'en province où cet équipement est plus présent dans les petites villes (74,7 %) que dans les moyennes (70,1 %) et les grandes (68,4 %). Ce plus fort taux d'équipement en téléviseurs dans les petites villes de province est à mettre en relation avec le profil des étudiants qui y vivent. En effet, ils sont plus jeunes que partout ailleurs, ont moins souvent des parents diplômés de l'enseignement supérieur, et sont très majoritairement inscrits en STS ; autant de facteurs qui caractérisent les étudiants qui regardent plus que les autres la télévision.»

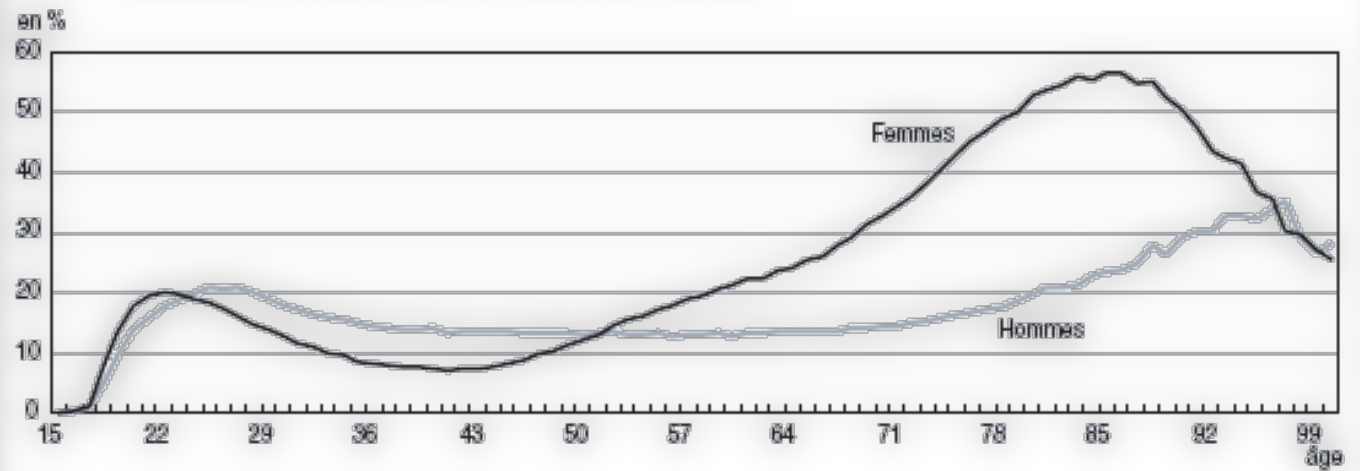
Vivre à Paris, Vivre en province
Grandes villes, villes moyennes et petites villes
Ronan Vour'ch, Ingénieur d'études à l'OVE national
N°8 – décembre 2003
Pages 2-3

ANNEXES

Accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans, selon leur origine sociale, de 1984 à 2002

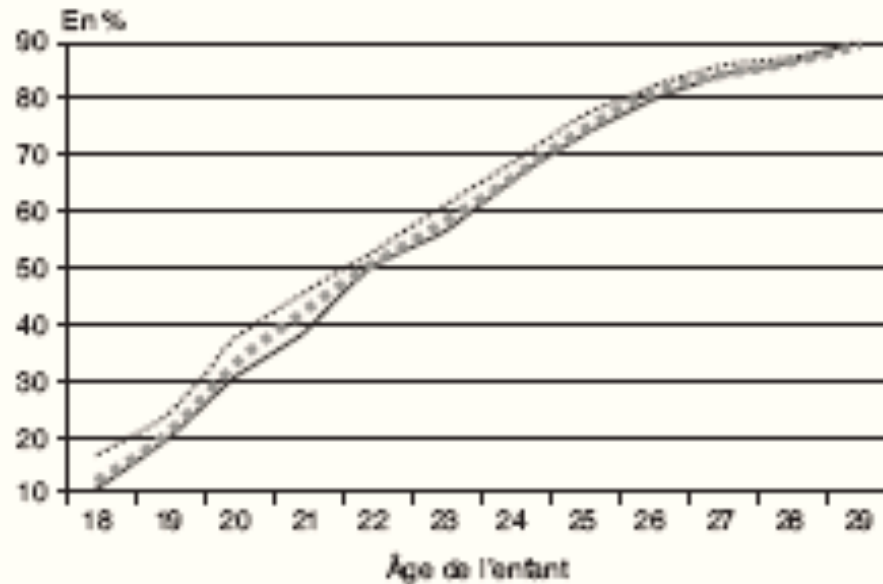


② Proportion de personnes habitant seules



Source : recensements de la population, Insee

Graphique Taux de vie indépendante selon l'âge



*Lecture : la courbe en trait plein est estimée sur l'échantillon des individus de 18-29 ans. Celle en pointillés fins l'est sur les enfants au domicile et hors domicile avant correction pour double-compte. Celle en pointillés gris est sur ce même échantillon (celui utilisé ici) une fois ôtés les enfants qui n'ont pas co-résidé avec le mono-parent avant leur départ.
Sources : enquête Logement.*

Tableau 5
Taux d'indépendance estimé

	Tous enfants		2 parents	Beau-parent	Un seul parent	2 parents					
						18-22 ans		23-25 ans		26-29 ans	
	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Référence médiane q2	56,1	56,0	52,9	70,3	54,4	44,9	45,4	54,6	54,9	63,4	62,6
(écart-type)	(0,4)	(0,4)	(0,5)	(1,1)	(1,1)	(2,9)	(2,9)	(1,4)	(1,5)	(2,7)	(2,7)
Écart par rapport à la référence											
1 ^{re} décile (d1)	7,7	4,2	1,2	3,5	7,5	0,4	- 1,4	8,7	5,7	5,3	2,4
1 ^{er} quartile (q1)	3,9	1,9	0,5	2,2	3,9	- 0,2	- 1,3	4,3	2,6	3,1	1,4
3 ^e quartile (q3)	- 2,6	- 0,7	0,4	- 2,4	- 2,6	1,8	3	- 2,9	- 0,9	- 3,6	- 1,9
9 ^e décile (d9)	- 2,7	1,1	2,2	- 3,5	- 2,5	5,6	8,1	- 2,8	1,2	- 6,8	- 3,6
Chambre/enfant div. 2		2,5	1,5	5,9	5,4	0,1		2,0		2,4	
U.U. > 100 000 hab.		- 1,4	- 1,6	- 0,3	- 0,9	- 3		- 1,3		0,2	
Région parisienne		- 10,5	- 10,8	- 5,9	- 6,5	- 10,6		- 15,8		- 6,1	
Reste de la France		2,7	2,6	1,2	1,9	3,1		3,5		1,1	
% altruisme standard	7	12	15	0	10	45	66	10	20	0	0
% altruisme de proximité	75	50	20	70	75	15	< 5	75	60	92	86

Taux calculés à partir des modèles 2 et 3 du tableau 4, ou d'un modèle similaire.

Référence : revenu parental médian de la catégories, autres caractéristiques à la moyenne de l'échantillon.

Non : sans contrôles pour les conditions de logement.

Altruisme standard (de proximité) : proportion d'enfants pour lesquels une hausse de 1 000 € de revenu annuel par UC des parents augmente (diminue) la probabilité de partir de plus de 0,25 point.

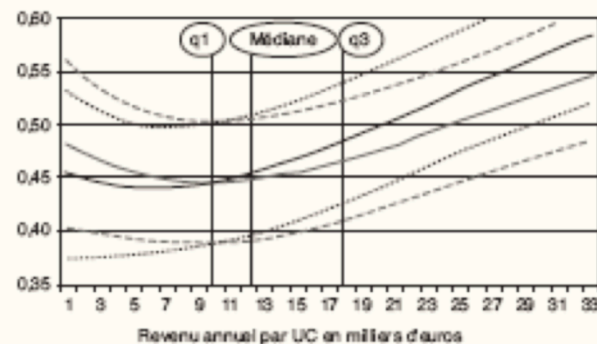
Lecture : pour les enfants qui vivent avec leurs deux parents le taux d'indépendance de la situation de référence (enfant ayant les caractéristiques moyennes de l'échantillon) est de 53 %. Il est de 2,2 points plus élevé pour ceux dont les parents appartiennent au décile supérieur de revenu, et de 10,8 points moins élevé pour ceux dont les parents vivent en région parisienne. Pour 45 % des enfants de 18-22 ans qui vivent avec leurs deux parents, l'effet du revenu de ces derniers est compatible avec un comportement altruiste standard. C'est le cas pour 66 % d'entre eux si on raisonne à conditions de logements des parents égales.

Source : calculs de l'auteur à partir l'enquête Logement 2001-2002, Insee.

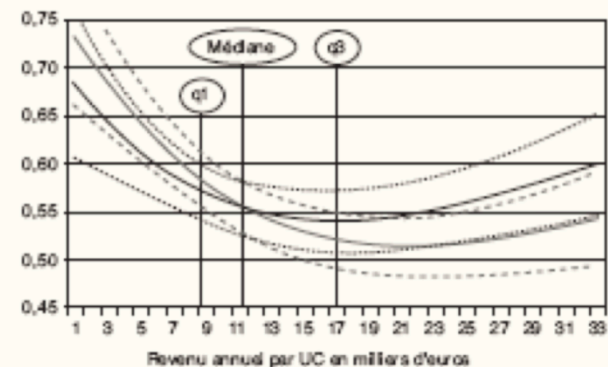
Graphique VI

Taux d'indépendance estimé selon le revenu parental (enfants avec leurs deux parents)

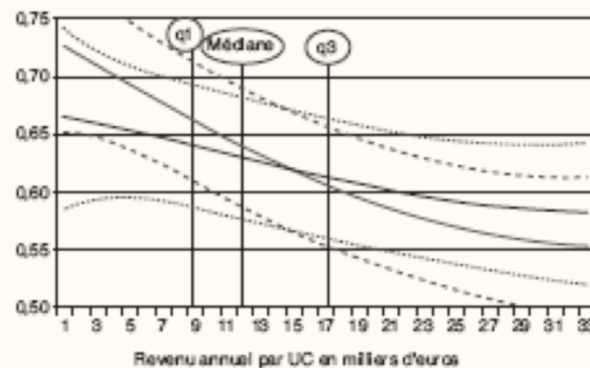
A - Pour les 18-22 ans



B - Pour les 23-25 ans

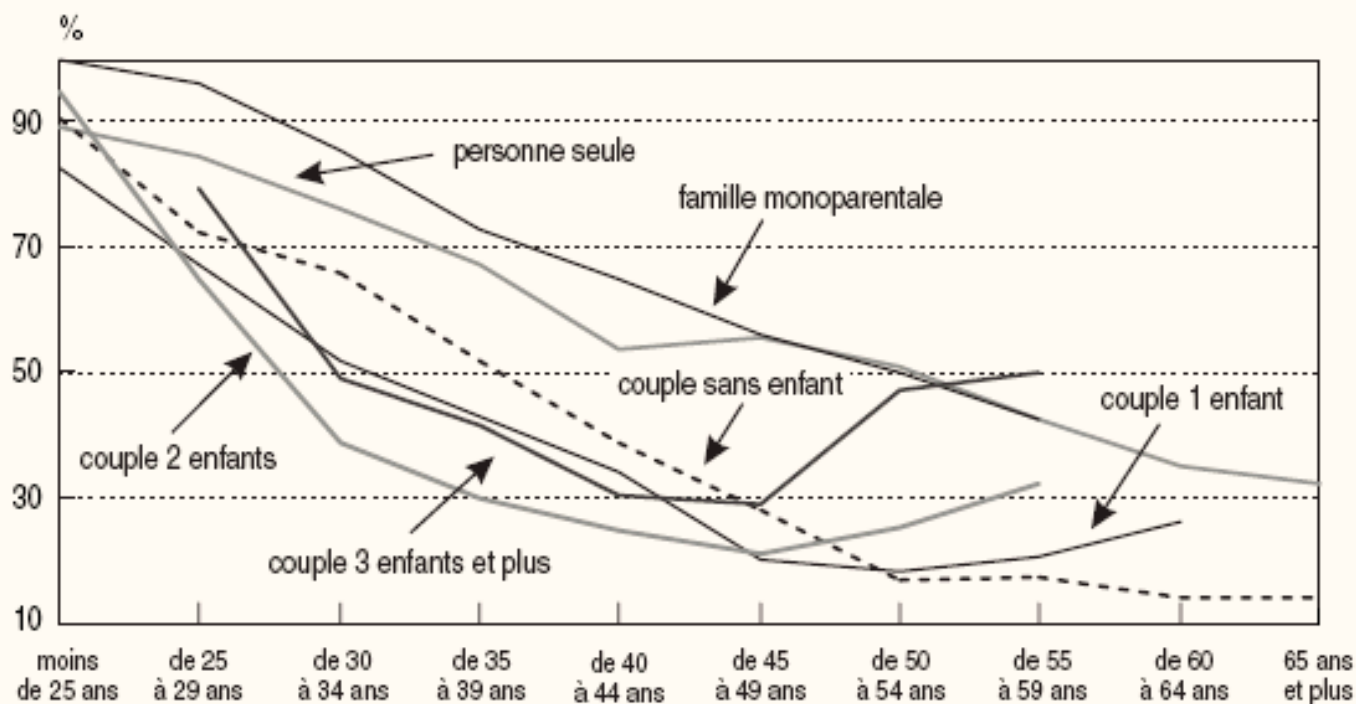


C - Pour les 26-29 ans



Lecture : estimés à partir d'un modèle où toutes les variables du tableau 4 modèle 2 sont croisées avec le groupe d'âge de l'enfant. En maigre : sans contrôle pour les caractéristiques du logement des parents. En gras : en contrôlant pour ces caractéristiques.
Source : enquête Logement, Insee.

② Part de ménages locataires selon le type de famille¹ et l'âge de la personne de référence



1. Seuls les enfants présents dans le foyer au moment de l'enquête sont pris en compte.

Source : enquête Logement 2002, Insee

Taux de Chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans l'UE en 2004		
Pays	Taux de chômage	Proportion de jeunes au chômage
Allemagne	15,1	5,5
Autriche	9,7	5,6
Belgique	19,8	7,5
Chypre	10,6	4,2
Danemark	8,2	5,6
Espagne	22	9,6
Estonie	21	7,5
Finlande	20,7	10,3
France	22	8,1
Grèce	26,9	9,9
Hongrie	14,8	4,3
Irlande	8,3	4,7
Italie	23,6	8,5
Lettonie	19	6,8
Lituanie	19,9	5,9
Luxembourg	12,9	4,8
Malte	16,7	9,2
Pays-Bas	8	5,7
Pologne	39,5	14,2
Portugal	15,4	6,7
République tchèque	21,1	7,4
Royaume-Uni	12,1	7,6
Slovaquie	32,3	13
Slovénie	14,3	6,5
Suède	16,3	8
UE à 25	18,6	8,2

Mode de cohabitation des 15-29 ans selon le sexe (en %)

En 2003				
Mode de cohabitation	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	Ensemble
Hommes	100	100	100	100
Chez les parents	92,7	66,6	26,4	62,5
A l'extérieur mais pas en couple	7	19,3	21,3	15,8
En couple non marié	0,3	12,6	35	15,6
En couple marié	0	1,5	17,3	6,1
Femmes	100	100	100	100
Chez les parents	90,3	49,8	13,7	51,5
A l'extérieur mais pas en couple	7,8	22	17,9	15,9
En couple non marié	1,8	22,6	36,7	20,3
En couple marié	0,1	5,5	31,7	12,3
Ensemble	100	100	100	100
Chez les parents	91,5	58,3	20,1	57,1
A l'extérieur mais pas en couple	7,4	20,7	19,6	15,9
En couple non marié	1	17,5	35,8	17,9
En couple marié	0,1	3,5	24,5	9,1

En 2004				
Mode de cohabitation	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	Ensemble
Hommes	100	100	100	100
Chez les parents	92,6	65,6	25,7	62
A l'extérieur mais pas en couple	6,9	21,1	22,5	16,7
En couple non marié	0,5	11,7	34,6	15,2
En couple marié	0	1,6	17,2	6
Femmes	100	100	100	100
Chez les parents	90,7	48,9	13,3	51,3
A l'extérieur mais pas en couple	7,6	22,6	19,2	16,5
En couple non marié	1,5	22,6	37,6	20,4
En couple marié	0,2	6	29,9	11,8
Ensemble	100	100	100	100
Chez les parents	91,7	57,4	19,5	56,7
A l'extérieur mais pas en couple	7,2	21,8	20,9	16,6
En couple non marié	1	17	36,1	17,8
En couple marié	0,1	3,8	23,5	8,9

En 2005				
Mode de cohabitation	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	Ensemble
Hommes	100	100	100	100
Chez les parents	92,1	64,9	28,4	62,3
A l'extérieur mais pas en couple	7,3	20,7	21	16,3
En couple non marié	0,5	12,9	33,3	15,3
En couple marié	0	1,5	17,3	6,1
Femmes	100	100	100	100
Chez les parents	90,8	50,4	14	51,8
A l'extérieur mais pas en couple	7,4	22	18,4	16
En couple non marié	1,6	22	38	20,5
En couple marié	0,2	5,6	29,6	11,7
Ensemble	100	100	100	100
Chez les parents	91,5	57,8	21,2	57,1
A l'extérieur mais pas en couple	7,4	21,3	19,7	16,1
En couple non marié	1,1	17,4	35,6	17,9
En couple marié	0,1	3,5	23,4	8,9

Références bibliographiques

- ❑ Les Jeunes, Portrait social, Contours et Caractères, Insee 2000
- ❑ Données Sociales, La société française, Édition 2006, Insee 2006.
- ❑ Le logement des jeunes, Synthèse des études statistiques récentes, Nadia Kesteman, n°79, - mats 2005, Recherches et Prévisions
- ❑ Les aléas de la conquête de l'indépendance, www.diplomatie.gouv.fr
- ❑ CNRACL, Caisse Nationale de retraites des agents des collectivités locales, Rapport d'activité 2005
- ❑ L'insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004, Pauline Givord, division Emploi, Insee, N°1061- Janvier 2006-09-19
- ❑ Les prestations versées par les CAF aux 16-29 ans : situation et limites – Isabelle Amrouni, recherches et Prévisions, n° 65 – 2001
- ❑ DARES, Premières Informations Synthèses, Le Marché du Travail en Avril 2006, Juin 2006, N°23.1
- ❑ Rapport annuel Fonction publique, faits et chiffres 2004, La Documentation Française
- ❑ Ministère de la Fonction Publique, Chiffres-clés 2005, DGAFP
- ❑ Insee Résultats Société, N°20, octobre 2003 « Les conditions de logement des ménages en 2002 » Enquête Logement 2002, Liliane Lincot et Christelle Rieg
- ❑ OVE, « Études supérieures et départ du domicile parental », OVE Infos, N°3-septembre 2002, Béatrice Thiphaine.
- ❑ www.insee.fr
- ❑ www.ove-national.education.fr